

Groupe de Recherche en Économie et Développement International

Cahier de recherche / Working Paper
06-18

La tendance d'évolution de la pauvreté féminine et de ses déterminants :
Le cas des ménages conduits par des femmes au Sénégal

Marie Suzanne Badji

Dorothée Boccanfuso

LA TENDANCE D'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ FÉMININE ET DE SES DETERMINANTS : LE CAS DES MÉNAGES CONDUITS PAR DES FEMMES AU SÉNÉGAL¹

Juillet 2006

(Version préliminaire)

Marie Suzanne Badji² et Dorothée Boccanfuso³

RESUMÉ

Ce papier vient enrichir la littérature développée autour de la problématique de la pauvreté en générale et celle des femmes au Sénégal en particulier. Compte tenu de l'importance croissante du nombre de ménages conduits par des femmes, des discriminations sexuelles dont les populations féminines sont encore victimes et de leur relative vulnérabilité, il nous est paru intéressant, à défaut de pouvoir étudier en profondeur le profil de la pauvreté féminine, de nous interroger sur la sensibilité actuelles des ménages conduits par des femmes par rapport au phénomène pour en déduire la tendance d'évolution de la dévaluation du franc CFA à nos jours. Sur la base des enseignements tirés de nos résultats, des recommandations ont été formulées. Leur prise en compte dans les programmes et mesures de politique initiés en matière de lutte contre la pauvreté contribuerait, à ne point en douter, à améliorer substantiellement le niveau de vie des populations, particulièrement celles qui composent les ménages conduits par des femmes.

Mots clés : pauvreté, genre, déterminants, évolution

¹ Les auteures remercient très sincèrement l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) pour son soutien financier; le Groupe de Recherche en Économie du Développement International (GREDI) et à travers leur laboratoire de recherche l'Université de Sherbrooke - Faculté d'Administration – Département Économique et la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) - Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.

² Post-doctorante au GRÉDI - Université de Sherbrooke, Enseignante-chercheure au Département d'Économie à la FASEG de l'UCAD, BP: 16 898 Dakar-Fann, Email : suzebadji@yahoo.fr.

³ Professeure - Département d'Économie et GREDI, Université de Sherbrooke, 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1, Tel : 819 821 8000 poste 5169, Email : Dorothee.Boccanfuso@Usherbrooke.ca.

1. Introduction

Depuis la dévaluation du franc CFA survenue le 10 janvier 1994⁴, l'économie sénégalaise semble avoir renoué avec la croissance. Les performances macroéconomiques enregistrées ne semblent toutefois pas se refléter à travers les conditions de vie des populations. En effet, alors que le taux de croissance du PIB réel est passé de 2,9% en 1995 à 5,1% en 2001, puis à 6,1% en 2004, l'incidence de la pauvreté des ménages est quant à elle passée de 61,4% en 1994/95 à 48,5% en 2001/02 chez les ménages. Chez les populations, les prévalences sont passées de 67,9% à 57,1% entre les deux périodes d'analyse⁵. En réalité, cette croissance est essentiellement tirée par des sous secteurs qui ne sont pas pourvoyeurs d'emplois (huileries, traitement de produits halieutiques, phosphates, ciment, tourisme et télécommunications). La précarité du secteur primaire relative, entre autres, aux aléas climatiques, combinée à l'atonie du secteur secondaire liée à son manque de compétitivité suffisent à expliquer les problèmes d'emploi auxquels sont confrontés les populations au Sénégal. D'après le Questionnaire unifié des indicateurs de développement de l'ESAM_{II} (QUID, 2001), les obligations familiales et ménagères occupent une place centrale dans la raison de l'inactivité des populations au Sénégal. Les enseignements sont quasi identiques quelque soit le lieu de résidence.

Pour le cas particulier des populations féminines, des calculs effectués à partir des données de la seconde Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM_{II}, 2001/02) laissent entrevoir que 79,21% des sénégalaises sont analphabètes, 78,70% sont sans aucune instruction et 25,63% sont des femmes au foyer. Mieux, sur les 54,67% populations féminines occupées, 81,05% d'entre elles mènent des activités dans le secteur informel. Malgré les nombreuses dispositions prises en leur faveur⁶, les sénégalaises continuent d'afficher une certaine vulnérabilité qui pourrait s'expliquer par la surcharge de travail liée aux responsabilités qui les incombent en matière de soins à donner aux enfants et de l'entretien du ménage et qui ne leur laissent quasiment pas le temps de mener des activités génératrices de revenu, les inégalités sexuées en matière d'accès aux actifs et sur le marché du travail, le veuvage et ses contraintes etc. A cela s'ajoute le fait que le nombre de ménages conduits par des femmes augmente de plus en plus au Sénégal. D'après les données de l'Enquête démographique et de santé (EDS_{III}, 1997) 18,4% des ménages sénégalais étaient dirigés par des femmes. Ce pourcentage est assez proche de celui de la première Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM_I, 1994/95) 19,7%. D'après les dernières informations fournies par la Direction de la prévision et de la statistique (DPS) en 2001/02, le nombre total de ménages est estimé à 1 063 325 au Sénégal dont 205 720 conduits par des femmes, soit près de 20%⁷. Cette caractéristique est plus marquée en milieu urbain où 25,7% des ménages sont conduits par des femmes contre 13,1% en milieu rural.

Par rapport aux autres membres du ménage, le chef se particularise par sa double position de principal pourvoyeur de revenu et de preneur de décision. Toutefois, au Sénégal, certaines femmes à qui l'on attribue le statut de chef de ménage assument ce rôle du simple fait de l'absence temporaire de leur époux polygame et/ou immigré. En réalité, elles ne jouissent nullement de ce droit et cette situation de fait tend à altérer le statut et l'autorité de la femme chef de ménage. Par ailleurs, les conséquences des programmes économiques initiés au début des années 80⁸ ont rendu de plus en plus précaires et

⁴ La dévaluation s'est traduite par une perte de 50% de la valeur du franc CFA par rapport au franc français (FF). Le franc CFA est une monnaie commune à huit pays de la sous région Afrique de l'Ouest.

⁵ Il s'agit des taux de pauvreté officiels qui ont découlé des seuils de pauvreté calculés à partir de l'approche du coût des besoins de base.

⁶ Il s'agit de l'adoption d'un code de la famille en 1972, la création d'un mécanisme chargé de la promotion féminine en 1978, l'adoption d'un premier plan national d'action en faveur de la femme en 1982, l'adoption d'un deuxième plan national d'action en faveur de la femme en 1997, l'organisation des femmes en associations et groupements, la création d'une fédération nationale, l'institution d'une quinzaine nationale de sensibilisation des populations sur les questions liées à la promotion des femmes etc.

⁷ Cf. Rapport préliminaire BM et DPS (2004)

⁸ Il s'agit du Programme de Stabilisation à court terme (1979/80) alors destiné à stabiliser la tendance croissante des déséquilibres des principaux agrégats économiques; du Plan à moyen terme de Redressement Économique et Financier (1980/85) dans l'optique d'assainir les finances publiques; du Programme d'Ajustement Structurel à moyen et long terme (1985/92) qui a finalement allongé son horizon temporel et élargi son domaine d'intervention etc.

difficiles les conditions d'existence des familles au point de bouleverser les fonctions économiques traditionnelles au sein des ménages (Daffé, 1992). Celles-ci ont induit de nouveaux comportements au sein des ménages en obligeant les femmes à prendre part à la vie active parallèlement à leurs rôles d'épouse et de mère.

À l'instar des autres pays africains en développement, la mise en œuvre d'un "*Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*" constitue une initiative institutionnelle récente au Sénégal. Les performances macroéconomiques enregistrées suffisent à expliquer le besoin de s'interroger sur l'impact social des mesures de politique initiées. Dans cette perspective, en plus d'offrir un aperçu sur l'évolution de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef, le papier analyse également les déterminants de la pauvreté des ménages conduits par des femmes, ce qui à termes, permet de spécifier les facteurs sur lesquels il conviendrait d'agir pour réduire de façon significative et durable les privations.

Au Sénégal, même s'il n'existe pas encore des données de panel où l'observation d'un même ménage ou individu pendant deux périodes au moins aurait permis d'étudier la dynamique de la pauvreté, des progrès ont néanmoins été réalisés ces dernières années par le système d'information sur les conditions de vie des ménages. Parmi les informations statistiques disponibles, on pourrait citer entre autres, l'Enquête sur les priorités (ESP, 1991/92), ESAM_I (1994/95), QUID et l'Enquête auprès des ménages sur la perception de la pauvreté au Sénégal (EPPS⁹) réalisées en 2001 et ESAM_{II} (2001/02). La revue des travaux effectués sur la pauvreté au Sénégal montre quoique ces enquêtes aient permis d'informer sur le profil de la pauvreté et des inégalités au Sénégal, quelques rares papiers ont porté sur les populations féminines, encore moins sur les ménages conduits par des femmes.

Malgré les réserves formulées sur la pertinence du sexe du chef de ménage en matière d'analyse de pauvreté (Minvielle, 2003 et Banque mondiale, 1999), il n'en demeure pas moins qu'il soit important d'étudier l'ampleur du phénomène chez les ménages conduits par des femmes et pour quatre raisons au moins. D'abord, il y a une nuance entre évaluer la pauvreté des chefs de ménages de sexe masculin ou féminin et évaluer la pauvreté des ménages conduits par un homme ou par une femme. Ensuite, l'étude de la BM a porté sur plusieurs pays africains pas forcément homogènes, ce qui aurait pu amener les auteurs à faire déboucher leur analyse sur des conclusions plutôt généralisées. En outre, les limites des informations livrées dans les bases de données des pays africains en développement sont en général assez bien connues.¹⁰ Enfin, des réserves pourraient être émises sur la méthodologie utilisée. Fort de l'ensemble de ces considérations, évaluer et analyser la tendance d'évolution de la pauvreté des ménages dirigés par des femmes pourrait donc s'avérer bien riches d'enseignements.

Il s'agit précisément dans ce papier, d'évaluer l'ampleur actuelle de la pauvreté des ménages en recourant aux indices proposés par Foster, Greer et Thorbecke (FGT, 1984) qui permettent d'estimer à la fois l'incidence, l'écart par rapport au seuil et la sévérité de la pauvreté, en vue d'en déduire la tendance d'évolution selon le sexe du chef de ménage et en particulier chez les ménages dirigés par une femme. Il est également question d'identifier et d'analyser la tendance d'évolution des facteurs qui expliqueraient la pauvreté des ménages conduits par des femmes. Sur le plan scientifique, en plus d'enrichir la littérature déjà développée sur la thématique de la pauvreté, le papier viendrait en appoint aux analyses effectuées sur le genre en vue d'un affinement pour une meilleure orientation des actions de lutte contre la pauvreté. Au niveau pratique, le papier pourrait aider à combattre la vulnérabilité des femmes à la pauvreté ainsi que les discriminations sexuelles dont celles-ci font encore l'objet de nos jours. Comme les populations féminines sont comptées parmi les groupes les plus vulnérables, l'importance croissante du double statut de la femme chef de ménage justifie que l'on examine la manière dont se manifeste et évolue la pauvreté ainsi que ses déterminants dans sa dimension genre au Sénégal.

⁹ Cette enquête vient en appoint aux enquêtes quantitatives sur la pauvreté.

¹⁰ Les variables contenues dans la base de données d'enquête sur les ménages sont relativement plus complètes que celles contenues dans la base de données d'enquête portant sur les individus ou personnes.

2. Matériels et méthodes

Les données de deux Enquêtes Sénégalaises Auprès des Ménages¹¹ sont essentiellement utilisées dans le cadre de la recherche. Les informations proviennent des questionnaires administrés aux ménages et comprennent à la fois des informations sur le ménage et sur le chef de ménage. L'enquête initiale, ESAM_I, réalisée entre mars 1994 et avril 1995, a porté sur un échantillon d'environ 3 300 ménages. C'est une enquête à un seul passage en milieu urbain contre deux passages en milieu rural. L'ESAM_{II}, réalisée six ans plus tard, a concerné environ 6 600 ménages. Elle a fait l'objet de deux passages, aussi bien en milieu urbain que rural. Malgré les différences relevées en termes de fréquence des passages de l'enquêteur, les deux enquêtes ont été réalisées sur la base d'une méthodologie identique. Toutefois, comparé à la base de données ESAM_I, ESAM_{II} a l'avantage de porter sur un échantillon plus grand et de refléter les habitudes de consommation les plus récentes des ménages.

Les logiciels DAD¹² et STATA¹³ ont permis de calculer les indices FGT et de construire les figures. Les régressions ont été effectuées avec le programme SPSS¹⁴.

En termes de méthode, la littérature développée autour du concept de pauvreté est très abondante. Deux approches sont généralement utilisées pour mesurer le phénomène : celle des "*welfaristes*" et celle des "*non welfaristes*"¹⁴. Si ces approches diffèrent selon l'espace considérée pour analyser la pauvreté, il existe néanmoins un consensus sur le fait que le concept traduit un manque devant ce qui est considéré comme un minimum acceptable. Ainsi défini, sont considérés comme pauvres, les ménages dont les dépenses de consommation se situeraient en dessous d'un seuil de pauvreté fixé.

2.1. La tendance d'évolution de la pauvreté

Pour savoir comment la pauvreté des ménages a évolué dans le temps, l'analyse commence par choisir les seuils de pauvreté qui serviront de base de comparaison. Elle sélectionne ensuite les indicateurs de mesure à partir desquels l'ampleur du fléau ainsi que sa tendance d'évolution seront appréciés. Elle termine enfin par tester la robustesse des résultats obtenus.

Le choix d'une ligne de référence qui permet de distinguer les pauvres des non pauvres est en réalité complexe. Les seuils utilisés dans le rapport préliminaire BM et DPS (2004) ont servi de référence à l'analyse. Ces lignes de pauvreté ont fait l'objet d'une évaluation classique du coût des besoins de base (Cost-Of-Basic Needs - CBN). Cette approche diffère sensiblement de celle fondée sur l'énergie calorifique (Food Energy Intake – FEI) dont l'objectif est de déterminer le niveau des dépenses de consommation qui permet à un ménage d'obtenir suffisamment de nourritures pour répondre à ses besoins énergétiques. Même si la structure des biens n'a pas fondamentalement changé entre 1994/95 (ESAM_I) et 2001/02 (ESAM_{II}), la très forte sensibilité de l'incidence de la pauvreté par rapport au seuil retenu amène à privilégier l'approche fondée sur le coût des besoins de base. Dans ce cadre, des distinctions ont été faites entre la valorisation du panier selon l'année de l'enquête et la zone d'implantation¹⁵. Ce faisant, l'incidence de la pauvreté qui ressort de l'exercice 1994/95 est différente de celle publiée jadis¹⁶. L'utilisation des seuils estimés sur la base de l'approche du coût des besoins de base a été alors privilégiée¹⁷.

¹¹ ESAM_I, 1994/95 et ESAM_{II}, 2001/02

¹² Il s'agit du logiciel Distribution Analysis Data ; cf. Duclos, Araar et Fortin (2004)

¹³ Cf. Ouellet et Leblond (2005)

¹⁴ Cf. Ravallion (1994 et 1996)

¹⁵ Voir Annexe 1 pour des informations détaillées sur le panier de biens et sur les seuils de pauvreté.

¹⁶ En 1994/95, la pauvreté nationale des ménages a été estimée à 57,87% selon l'approche énergie calorifique contre 61,4% selon l'approche coût des besoins de base.

¹⁷ Pour ESAM_I, les seuils de pauvreté publiés et calculés sur la base de l'approche du coût des besoins de base n'ayant pas permis de retrouver les taux de pauvreté officiellement publiés, ceux-ci ont fait l'objet d'un ajustement de sorte à être conforme aux prévalences officielles. Les seuils finalement retenus sont 231 898 franc CFA pour Dakar, 204 776 franc CFA pour les autres centres urbains et 115 970 franc CFA pour les campagnes.

Une fois le seuil choisi, il convient d'agréger l'information sur la pauvreté en calculant des indicateurs de mesure. Dans la gamme d'indices pouvant servir à estimer la pauvreté¹⁸, les mesures FGT (1984) ont été privilégiées. Ces indices ont l'avantage d'être décomposables et additifs. La formule ci-après

permet leur estimation :
$$P\alpha(y, z) = \frac{1}{\sum_{i=1}^n w_i} \sum_{i=1}^q w_i \frac{(z - y_i)^\alpha}{z}$$

z = le seuil de pauvreté, y_i = la dépense moyenne réelle du ménage, α = le coefficient reflétant le degré d'aversion à la pauvreté, n = le nombre de ménages et w = le poids du ménage

Pour tout $\alpha > 0$, les mesures sont rigoureusement décroissantes en termes de niveau de vie des pauvres. Si $\alpha > 1$, plus l'on est pauvre, plus l'accroissement de la pauvreté due à une baisse du niveau de vie est jugé important. Cette mesure est alors considérée comme étant strictement convexe par rapport au revenu.

Pour tester la robustesse des résultats qui ont découlé de l'analyse comparée, la dominance stochastique a été utilisée. Une distribution "1" domine en pauvreté une distribution "2" avec un ordre "s" dans l'intervalle $[z^-, z^+]$ ssi $P_1(\xi; \alpha) > P_2(\xi; \alpha) \forall \xi \in [z^-, z^+]$ pour $\alpha = s - 1$.¹⁹

Une des propriétés de la dominance stochastique est de détecter les situations où un changement d'indice ou de seuil de pauvreté pourrait renverser l'ordre établi entre deux unités comparées. Un autre avantage est que cette technique permet d'ordonner les distributions de revenu (ou de dépenses) sans avoir à fixer un seuil de pauvreté. Comme elle ne fournit que des ordres partiels, il est alors possible que la technique de la dominance stochastique ne réussisse pas, dans certains cas, à départager deux distributions. Ces tests ont permis de s'assurer de la pertinence des conclusions qui ont découlé de la comparaison des valeurs des indices FGT entre les ménages conduits par des hommes et ceux dirigés par des femmes.

La variable "poids statistique" a été pris en compte en vue de mieux cerner l'impact de la composition du ménage dans la description de la pauvreté des ménages. La fonction de densité et la courbe des écarts (ou fossés) de pauvreté ont également été utilisées pour renforcer l'analyse du profil de la pauvreté des ménages conduits par des femmes.

Concernant la fonction de densité, compte tenu du grand écart qui existe entre la borne inférieure et la borne supérieure de la variable d'intérêt "dépense par équivalent adulte", l'analyse a substitué ladite variable par son logarithme népérien, rendant ainsi la représentation graphique plus explicite et son interprétation plus commode. L'estimateur de la fonction de densité $f(y)$ se définit comme suit :

$$\hat{f}(y) = \frac{1}{\sum_{i=1}^n w_i \varphi} \sum_{i=1}^n w_i \frac{1}{(2\pi)^{\frac{1}{2}}} \text{Exp} \left[-\left(\frac{1}{2}\right) \left(\frac{y - y_i}{\varphi} \right)^2 \right] \quad \text{où } \varphi \text{ agit à titre de paramètre de lissage.}$$

La courbe des écarts de pauvreté présente l'avantage d'offrir une bonne visibilité de la distance qui sépare les différentes catégories de ménages pauvres de la ligne de pauvreté. Le centile de fossé de pauvreté pour la proportion p de la population se définit comme suit : $g(p; z) = (z - Q(p))_+$ avec $Q(p) = F^{-1}(p)$ où $p = F(y)$ = Fonction de répartition des revenus

Outre ces indicateurs, fonctions et courbes, l'analyse de la tendance d'évolution de la pauvreté s'est également intéressée à la contribution de chaque sous groupe à la pauvreté. Pour ce faire, la formule

¹⁸ Il s'agit de l'indice Sen (1976), indice Sen-Shorrocks-Thon, indice de Watts (1968) etc.

¹⁹ Cette technique est très clairement présentée par Araar et Duclos (2003) et Duclos et Makdissi (2004)

ci-après a été appliquée : $C_j = \frac{x_j \times P_{aj}}{P_a}$ où x_j = la proportion de ménages pauvres j conduits par des femmes; P_{aj} = l'indice de pauvreté du groupe j et P_a = l'indice de pauvreté au niveau global.

2.2. Les facteurs explicatifs de la pauvreté des ménages conduits par des femmes

La méthodologie utilisée pour analyser les déterminants de la pauvreté des ménages dirigés par des femmes s'inspire d'une note technique de la Banque mondiale (2002). Ce document remet en cause la pertinence de la pratique courante d'analyser les déterminants de la pauvreté au moyen de régressions nominales *Probit* et *Logit* qui mettent l'accent uniquement sur le statut de pauvreté ou de non pauvreté du ménage ou de l'individu. Dans ce cas, les paramètres sont faussés si la distribution sous-jacente n'est pas normale²⁰. La note recommande d'utiliser toute l'information disponible sur la variable dépendante (l'indicateur de bien-être) et d'effectuer une régression linéaire, du log sur l'indicateur pour autant que la distribution soit log-normale. C'est ce modèle qui a servi à la détermination des facteurs explicatifs de la pauvreté des ménages qui ont à leur tête une femme au Sénégal.

$$w_i = \frac{y_i}{z}$$

Supposons que w_i soit l'indicateur normalisé, de sorte que : $w_i = \frac{y_i}{z}$, où " z " désigne la ligne de pauvreté et " y_i " le revenu ou la consommation par habitant. Une valeur unitaire de w_i signifierait que le niveau de revenu ou de consommation du ménage coïncide avec la ligne de pauvreté. En désignant par X_i le vecteur des variables indépendantes, la régression suivante pourrait être estimée : $\text{Log } w_i = \gamma' X_i + \varepsilon_i$. Sur la base de ce modèle, la probabilité d'être pauvre pourrait être estimée ainsi qu'il suit : $\text{Prob}[\text{Log } w_i < 0 / X_i] = F[-(\gamma' X_i) / \sigma]$ où σ désigne l'écart-type des termes d'erreur et F correspond à la densité cumulative de la distribution normale standard.

Une fois les régressions effectuées, les signes et les valeurs des coefficients estimés des variables (γ) renseignent sur la corrélation et sur le niveau explicatif des variables du modèle. La sélection des variables explicatives s'est effectuée sur la base de la précarité des ménages conduits par des femmes et sur la base des contraintes physiologiques, sociales et matérielles auxquelles les femmes chefs de ménage font face dans la vie courante. Les variables qualitatives ont été codifiées. Celles d'entre elles à plus de deux modalités ont été recodifiées puis transformées en variables binaires. L'amélioration du bien-être du ménage est indiquée par le signe positif du coefficient estimé de la variable alors que la détérioration du niveau de vie du ménage est démontrée par le signe négatif. Des régressions séparées sont effectuées selon que le ménage réside à Dakar, dans les autres centres urbains ou en milieu rural. Cette option est guidée par le souci d'éviter d'appliquer un même seuil de pauvreté à toute l'étendue du territoire national, ce qui risquerait de biaiser la réalité. D'ailleurs, les dangers inhérents de l'application d'un seuil de pauvreté unique à des sous groupes de populations différents ont été largement débattus par Ravallion (1996)²¹.

Les résultats de nos travaux sont présentés dans ce qui suit, en deux grands points. La première partie décrit le profil actuel ainsi que l'évolution de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef en général, avec une touche particulière réservée aux ménages conduits par des femmes. La seconde partie met en relief la tendance d'évolution des déterminants de la pauvreté des ménages dirigés par des femmes.

3. Analyse de la tendance d'évolution de la pauvreté des ménages entre 1994/95 et 2001/02

Si la pauvreté des ménages à l'échelle nationale en général et chez les ménages conduits par des femmes en particulier s'est accentuée entre 1991/92 et 1994/95 (Badji et Daffé, 2004), il en est autrement entre 1994/95 et 2001/02 où l'ampleur du fléau s'est nettement réduit. Le Tableau 1 montre en effet, alors qu'en 1994/95 environ 55 ménages dirigés par une femme sur 100 étaient touchés par la

²⁰ Ceci ne signifie pas pour autant que les régressions de Probit ou de Logit ne doivent jamais être utilisées. Les régressions nominales ont en général une meilleure capacité prédictive pour le ciblage et donc pour établir une classification pauvres/non-pauvres.

²¹ Pour plus d'informations à ce sujet, voir Minvielle (2003)

pauvreté (contre 61,3% ménage au niveau national et 62,8% ménages conduits par un homme), en 2001/02, le rapport est passé à près de 37 ménages sur 100 chez les ménages conduits par des femmes (contre 48,3% et 51,0% respectivement au niveau national et dans le groupe des ménages dirigés par des hommes).

Tableau 1 : Tendance d'évolution incidence de la pauvreté

FGT ₀	sexe du CM	ESAM _I	Contribution relative	ESAM _{II}	Contribution relative
National		61,3		48,3	
	Masculin	62,8		51	
	Féminin	55,2		36,9	
Dakar		49,6		33,6	
<i>SD</i>		0,0163485		0,01750292	
	Masculin	49,5	75,77%	33,7	82,62%
	<i>SD</i>	0,02026114		0,01917934	
	Féminin	49,7	24,23%	33,2	17,38%
	<i>SD</i>	0,0344248		0,04277673	
Autres centres urbains		62,5		43,7	
<i>SD</i>		0,02083065		0,01949107	
	Masculin	63,6	68,71%	45,2	79,76%
	<i>SD</i>	0,0251571		0,02204665	
	Féminin	60,8	31,29%	40	20,24%
	<i>SD</i>	0,03715058		0,04182306	
Rural		65,6		57,4	
<i>SD</i>		0,01340886		0,01027267	
	Masculin	67,1	88,05%	59,9	92,96%
	<i>SD</i>	0,01422876		0,01071489	
	Féminin	56,1	11,95%	41,8	7,04%
	<i>SD</i>	0,03808248		0,03220232	

Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAMI (1994/95) et ESAMII (2001/02)

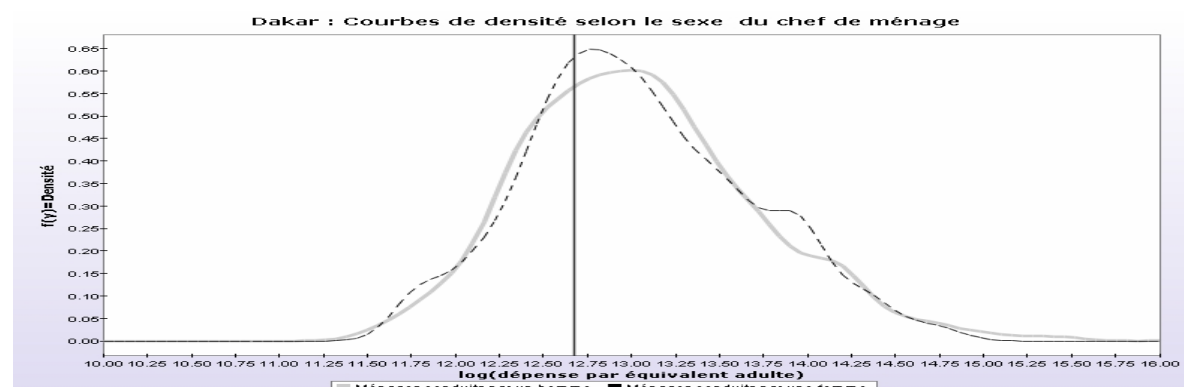
En introduisant le critère de la zone de résidence du ménage, il apparaît que même si c'est à Dakar que les ménages sont relativement moins vulnérables au fléau, les baisses les plus importantes sont enregistrées dans les autres centres urbains et dans une mesure moindre chez les ménages qui résident en campagne. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 49,6% à 33,6% à Dakar, de 62,5% à 43,7% dans les autres villes et de 65,6% à 57,4% en campagne respectivement entre 1994/95 et 2001/02. Toutefois, dans le groupe de ménages conduits par une femme, les baisses les plus significatives sont enregistrées dans les autres villes où le taux est passé de 60,8% à 40,0% et dans une moindre mesure à Dakar (la prévalence est passée de 49,7% à 33,2%) entre les deux périodes d'analyse. En milieu rural, la pauvreté des ménages ayant à leur tête des femmes est passée de 56,1% à 41,8%.

Selon le genre, à Dakar les résultats obtenus à partir des données de ESAM_{II} (2001/02) ne permettent pas de trancher entre la distribution des ménages conduits par un homme et celle des ménages dirigés par une femme, laquelle domine l'autre en termes de pauvreté. En effet, la prévalence des ménages conduits par un homme est de 33,7% contre 33,2% pour les ménages conduits par une femme. À l'ordre 1, les courbes de dominance se croisent plusieurs fois et elles se confondent à l'ordre 2. Dans les autres villes, l'incidence de la pauvreté des ménages conduits par un homme est de 45,2% contre 40% pour les ménages conduits par une femme. Mieux, le test de 2nd ordre révèlent une légère dominance en termes de pauvreté du premier groupe de ménages par rapport au second. En milieu rural, le taux de pauvreté des ménages dirigés par un homme est de 59,9% contre 41,8% chez les ménages dirigés par une femme et le test de dominance de 1^{er} ordre confirme que les ménages conduits par des hommes sont relativement plus pauvres²². En termes de contribution, il apparaît que les ménages conduits par des hommes contribuent relativement plus à la formation de la pauvreté. Mieux, c'est en milieu rural que la contribution relative des ménages conduits par les hommes est beaucoup plus prononcée.

²² Pour plus d'informations sur les courbes de dominance, voir Annexe 2

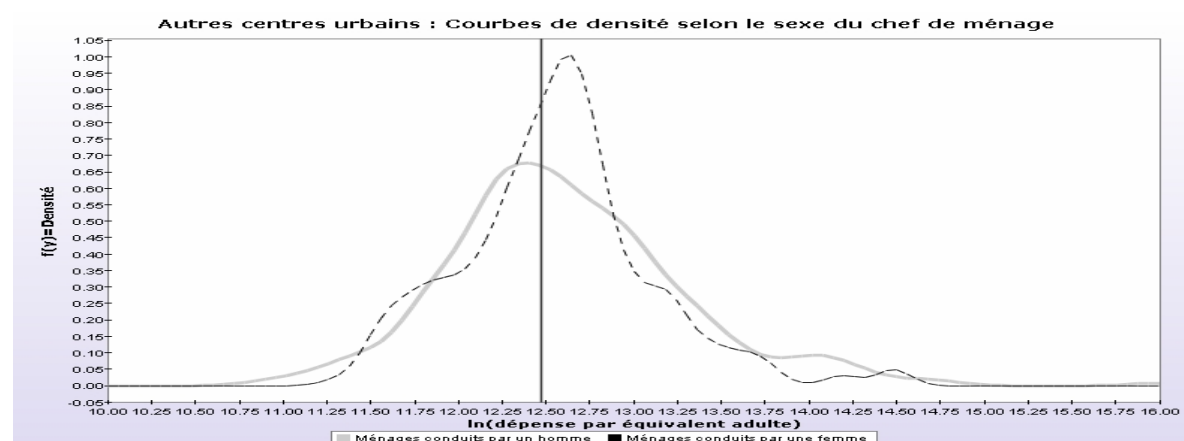
Les courbes de densité ci-après offre un bon aperçu sur l'ampleur du fléau en fonction du niveau de pauvreté selon que le ménage est dirigé par un homme ou une femme et selon la zone d'implantation de celui-ci²³.

Figure 1 : Courbe de densité zone urbaine de Dakar



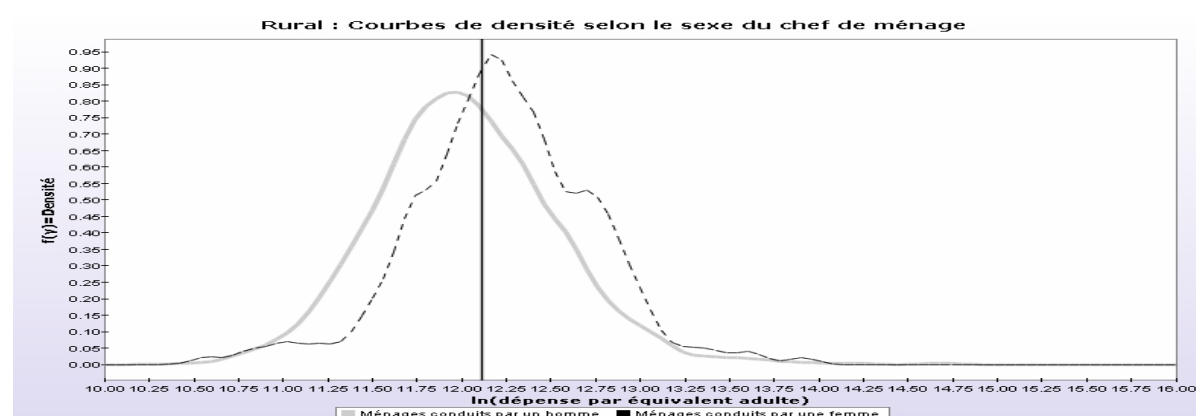
Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)

Figure 2 : Courbe de densité autres centres urbains



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)

Figure 3 : Courbe de densité zone rurale



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)

En comparant les écarts qui séparent le logarithme népérien du seuil de pauvreté (la droite verticale) aux limites des courbes de densité, il apparaît que c'est particulièrement en campagne que la pauvreté est nettement plus ressentie chez les ménages conduits par des hommes comparés à ceux qui vivent dans les villes (Dakar et autres centres urbains). Mieux, si à Dakar et quelque soit le sexe du chef de

²³ $\ln(\text{seuil de pauvreté}) = \ln(320835) = 12,6787$ à Dakar; $\ln(260172) = 12,4691$ dans les autres centres urbains; $\ln(181733,5) = 12,1103$ en milieu rural.

ménage tous les ménages parviennent à couvrir intégralement une dépense moyenne au moins égale à 76 880 franc CFA (soit $\ln(76880)=11,25$), celle-ci passe à 46 630 franc CFA (soit $\ln(46630)=10,75$) dans les autres centres urbains et en zone rurale. Les villes présentent quelques similitudes. En effet, si dans les autres centres urbains, environ 25% des ménages conduits par un homme contre environ 30% des ménages conduits par une femme (respectivement seulement 6,5% et 11% à Dakar) ne parviennent pas à assurer une dépense moyenne supérieure à 126 754 franc CFA (soit $\ln(126754)=11,75$), les rapports passent de 65% contre 55% et de 36% contre 29% respectivement dans les autres villes et à Dakar pour un montant relevé à 208 981 franc CFA (soit $\ln(208981)=12,25$).

Même s'il a le mérite de permettre d'apprécier le niveau de la pauvreté, l'incidence ne renseigne pas sur l'acuité et l'aggravation des conditions de vie des ménages déjà pauvres. Pour compléter l'analyse, les indices FGT₁ et FGT₂ sont utilisés en vue d'étudier la profondeur et la gravité de la pauvreté des ménages.

Tableau 2 : Tendance d'évolution profondeur et sévérité de la pauvreté

	Sexe du CM	FGT ₁		FGT ₂	
		ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}
National		20,5	14,8	9,1	6,2
Dakar		15,97	9,47	6,94	3,69
<i>SD</i>		<i>0,00741395</i>	<i>0,0062833</i>	<i>0,00409718</i>	<i>0,00319439</i>
	Masculin	16,5	9,51	7,3	3,69
	<i>SD</i>	<i>0,0087966</i>	<i>0,00690536</i>	<i>0,0049249</i>	<i>0,00348657</i>
	Féminin	14,34	9,3	5,83	3,67
	<i>SD</i>	<i>0,01326838</i>	<i>0,01514681</i>	<i>0,00689803</i>	<i>0,0079517</i>
Autres centres urbains		22,62	13,53	10,38	5,8
<i>SD</i>		<i>0,00938978</i>	<i>0,00767554</i>	<i>0,00549479</i>	<i>0,00431245</i>
	Masculin	22,88	13,85	10,41	5,96
	<i>SD</i>	<i>0,01123078</i>	<i>0,00878889</i>	<i>0,00655256</i>	<i>0,00502627</i>
	Féminin	22,07	12,35	10,32	5,2
	<i>SD</i>	<i>0,01706273</i>	<i>0,0155472</i>	<i>0,01003618</i>	<i>0,00801206</i>
Rural		22,95	17,87	10,51	7,52
<i>SD</i>		<i>0,00643189</i>	<i>0,0043907</i>	<i>0,0039875</i>	<i>0,00252948</i>
	Masculin	23,41	18,72	10,7	7,89
	<i>SD</i>	<i>0,0069083</i>	<i>0,00465091</i>	<i>0,00429601</i>	<i>0,0026829</i>
	Féminin	20,16	10,55	9,38	4,27
	<i>SD</i>	<i>0,01734469</i>	<i>0,01224219</i>	<i>0,01063848</i>	<i>0,00723143</i>

Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Le ratio du déficit de dépenses est une estimation de la profondeur moyenne de la pauvreté. Il mesure l'écart entre les dépenses moyennes des pauvres et le seuil de pauvreté. Également appelé écart au seuil, il permet d'apprécier le coût qu'impliquerait l'élimination total du fléau. La formule ci-après

permet son estimation : $DP = \sum_{i=1}^{n_p} y_i - z \times n_p$ avec y_i la dépense de chaque ménage pauvre, z le seuil

de pauvreté et n_p le nombre de ménage pauvres.

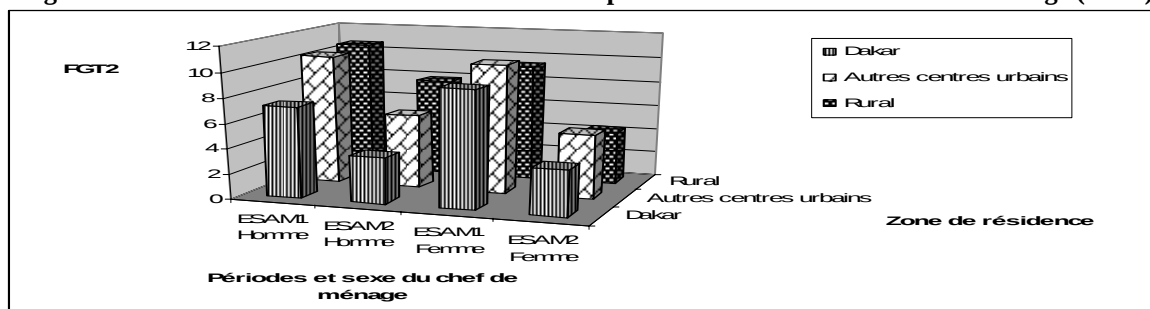
En termes de profondeur et à l'échelle nationale, s'il fallait initialement augmenter les dépenses des ménages pauvres de 20,5% pour les sortir tous de la pauvreté, l'écart qui les sépare actuellement du seuil de pauvreté s'est réduit d'environ cinq points (soit 14,8%). En 1994/95, les ménages pauvres résidant dans les autres villes et en campagne, en plus de se situaient quasiment à distance égale par rapport au seuil, étaient relativement plus éloignés de celui-ci (environ 22%) comparé aux ménages implantés à Dakar. Même si l'écart qui sépare les pauvres à la ligne de pauvreté s'est réduit entre les deux périodes d'analyse, et ce quelque soit le lieu de résidence, la tendance s'est quelque peu modifiée en 2001/02. En effet, ce sont plutôt les ménages pauvres qui résident en zone rurale qui se trouvent à une distance relativement plus éloignée de la ligne de pauvreté (17,87%). C'est par contre à Dakar, que les ménages pauvres sont relativement plus proches du seuil (9,47%).

Dans le groupe de ménages conduits par une femme, à Dakar, s'il fallait initialement relever de 14,34% les dépenses des ménages pauvres pour les ramener tous à un niveau au moins égal au seuil de pauvreté (contre 16,50% chez les ménages conduits par un homme), la hausse actuellement requise

n'est plus que 9,30% (contre 9,51% chez les ménages dirigés par un homme). Les baisses enregistrées entre les deux périodes chez cette typologie de ménages sont relativement plus significatives dans les autres villes et en milieu rural où l'écart se situe à environ 10 points. En effet, la profondeur de la pauvreté des ménages conduits par des femmes passe de 22,07% à 12,35% dans les centres urbains autres que Dakar (contre de 22,88% à 13,85% chez les ménages conduits par un homme) et de 20,16% à 10,55% en campagne (contre de 23,41% à 18,72% chez les ménages conduits par un homme).

Le degré d'aversion pour la pauvreté est pris en compte par l'indice de gravité (FGT₂) qui se révèle très utile lorsqu'il s'agit de définir des actions de ciblage destinées à réduire l'ampleur du phénomène. Il s'obtient en calculant la moyenne pondérée du carré des distances par rapport au seuil.

Figure 4: Tendance d'évolution de la sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage (en %)



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

À l'image des précédents indices (incidence et profondeur), la pauvreté est de moins en moins sévèrement ressentie par les ménages en général et par ceux ayant comme chef une femme en particulier. Entre 1994/95 et 2001/02, la sévérité de la pauvreté des ménages conduits par des femmes est passée de 5,83% à 3,67% à Dakar (contre de 7,30% à 3,69% chez les ménages dirigés par un homme), de 10,32% à 5,20% dans les autres villes (de 10,41% à 5,96% chez les ménages dirigés par un homme), de 9,38% à 4,27% en milieu rural (de 10,70% à 7,89% chez les ménages dirigés par un homme).

En définitive, si en zone urbaine de Dakar, le niveau de pauvreté des ménages est le même quelque soit le sexe du chef de ménage, il en est autrement dans les autres villes et en campagne où les ménages conduits par des hommes paraissent relativement plus vulnérables au fléau de la pauvreté. En termes d'écart par rapport au seuil de pauvreté et de sévérité, alors qu'en campagne il ressort nettement qu'en plus d'être plus sévèrement touchés par le fléau, les ménages pauvres dirigés par des hommes se situent à une distance relativement plus élevée par rapport à la ligne de pauvreté, par contre dans les villes, l'écart qui sépare les ménages pauvres de la ligne de pauvreté est sensiblement le même, que le chef soit un homme ou une femme.

3.2. Chez les ménages dont le chef est une femme

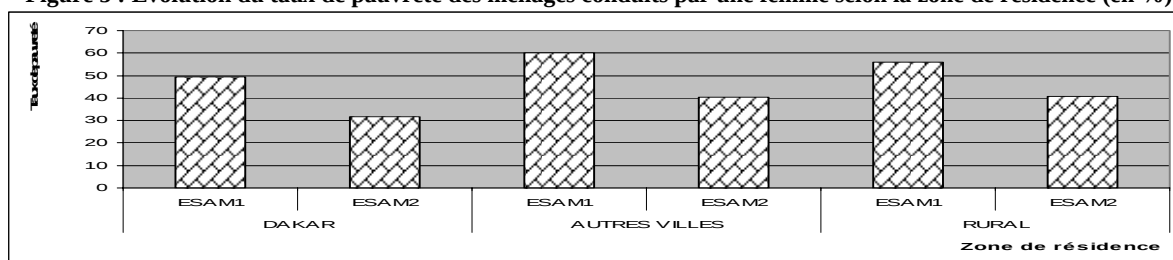
L'analyse des résultats de la pauvreté des ménages conduits par des femmes distingue les caractéristiques spécifiques au chef de ménage de celles particulières au ménage.

a) Caractéristiques spécifiques à la femme chef de ménage

La prise en compte des caractéristiques individuelles du chef de ménage dans l'estimation du profil et de l'évolution dans le temps de la pauvreté des ménages est une pratique courante que justifie l'association de certains de ses attributs à la probabilité d'être pauvre.

A l'instar de l'ensemble des ménages, les ménages conduits par des femmes sont devenus de moins en moins vulnérables au fléau de la pauvreté et ce quelque soit leur zone d'implantation. En effet, si initialement près d'un ménage sur deux (soit 49,24%) dirigé par une femme était pauvre à Dakar (contre six ménages sur dix, soit 60,07%, dans les autres villes et 56 ménages sur 100 en milieu rural), ils ne sont plus qu'environ trois ménages sur un total de dix ménages observés à connaître la pauvreté, soit 31,54% (contre quatre ménages sur dix dans les autres villes et en milieu rural, soit respectivement 40,15% et 40,69%).

Figure 5 : Évolution du taux de pauvreté des ménages conduits par une femme selon la zone de résidence (en %)



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Toutefois, si initialement les ménages implantés dans les autres centres urbains étaient relativement plus sensibles au phénomène, les ménages qui vivent en campagne sont venus se joindre à ceux-ci. Quelque soit le groupe d'âge de la femme chef de ménage, il apparaît que le taux de pauvreté des ménages résidant en villes s'est réduit, à quelques exception près, entre 1994/95 et 2001/02. En effet, si à Dakar les ménages conduits par des femmes âgées entre 50 et 54 ans se sont d'avantage appauvris, dans les autres villes il s'agirait plutôt des ménages dirigés par des femmes relativement âgées (65 ans et plus). Par contre en milieu rural, la tendance à l'appauvrissement concerne à la fois les ménages conduits par des femmes relativement jeunes (entre 20 et 29 ans), les femmes d'âge intermédiaire (45 et 49 ans) et les femmes âgées (65 ans et plus). Cette augmentation de l'incidence de la pauvreté chez les ménages conduits par des femmes appartenant à ces différents groupes d'âge pourrait entre autres s'expliquer dans les villes par l'arrêt momentané, lorsqu'elles sont d'âge intermédiaire, ou définitif, lorsqu'elles sont d'âge assez avancé, d'activités génératrices de revenus. En milieu rural, les jeunes femmes sont généralement inactives.

Tableau 3 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon le groupe d'âge de la femme chef de ménage

Groupe d'âge	Dakar (en %)		Autres centres urbains (en %)		Rural (en %)	
	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}
15-19 ans		38,73				28,73
20-24 ans		6,24	69,18	62,06	31,54	40,16
25-29 ans	22,34	16,28	36,87	36,18	26,29	39,49
30-34 ans	61,54	27,18	63,61	41,86	72,15	42,64
35-39 ans	64,84	36,34	74,92	29,97	78,22	25,77
40-44 ans	35,3	23,91	61,38	40,41	41,96	39,84
45-49 ans	52,15	31,83	40,48	29,55	44,6	56
50-54 ans	50,64	53,51	66,8	48,98	65,44	32,53
55-59 ans	66,92	37,02	62,94	41,32	51,04	37,93
60-64 ans	47,08	21,13	80,68	46,95	70,61	33
65-69 ans	65,18	32,06	40,14	45,93	23,02	53,83
70-74 ans	65,93	13,63	67,89	43,17	84,52	48,42
75 ans et plus	77,12	34,75	33,21	36,42	52,66	56,91
Total	49,24	31,54	60,07	40,15	56	40,69

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

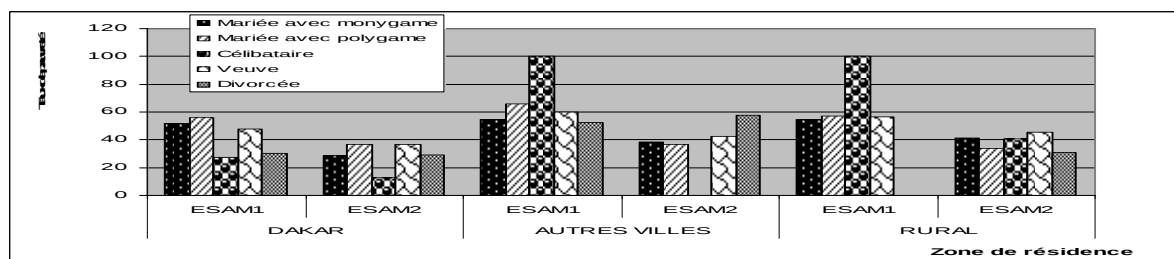
En plus d'être d'avantage plus pauvre entre les deux périodes d'analyse, les ménages dirigés par des femmes d'âge intermédiaire à Dakar et d'âge très avancé en milieu rural affichent une sensibilité plus grande au fléau. En 2001/02, le taux de pauvreté des ménages conduits par une femme qui aurait entre 50 et 54 ans est de 53,51% à Dakar contre 56,91% chez ceux conduits par une femme ayant 75 ans ou plus. Dans les autres villes, 62,06% des ménages dirigés par une femme âgée entre 20 et 24 sont pauvres.

En résumé, si dans les centres urbains autres que Dakar, les ménages conduits par de jeunes femmes sont plus vulnérables au phénomène de la pauvreté, en milieu rural, il s'agit des ménages dirigés par des femmes d'âge avancé et à Dakar des ménages ayant à leur tête une femme d'âge intermédiaire.

En décidant d'entrer en union, quelque soit le régime matrimonial, la femme active court le risque de voir son niveau de vie baisser progressivement avec la prise en charge éventuelle de personnes supplémentaires²⁴ (enfants, autres parents).

Contrairement aux femmes divorcées qui vivent à Dakar, relativement mieux informées et plus exigeantes par rapport aux pensions auxquelles elles ont droit, les contraintes socio culturelles conjuguées à la méconnaissance des faveurs auxquelles leur statut leur permet de bénéficier font des ménages conduits par des femmes divorcées et installées ailleurs qu'à Dakar, des populations relativement plus sensibles à la pauvreté.

Figure 6 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage (en %)



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Toutefois, les ménages conduits par des veuves et par des femmes dont les époux sont polygames tirent relativement plus la prévalence de la pauvreté vers le haut. Sous l'effet de chocs inattendus internes au ménage, la veuve perd de fait une source de revenu alors que ses charges demeurent. Mieux, si elles étaient actives du vivant de leur époux, les croyances religieuses et les contraintes socio culturelles obligent un grand nombre de femmes à renoncer à travailler et par conséquent à ne disposer comme revenu, au meilleur des cas, qu'une pension qui en plus d'être versée une fois par trimestre est d'un montant dérisoire²⁵. Concernant les femmes mariées sous le régime de la polygamie, le statut de leur union fait que le revenu de l'époux sert à entretenir autant de ménages qu'il y a d'épouses. Le besoin de combler le déficit de la dépense allouée par l'époux à l'entretien du ménage conjugué à l'esprit de rivalité qui les anime, incitent cette typologie de femmes chefs de ménage à se livrer à des activités génératrices de revenu en vue de relever le niveau de vie de leur ménage.

La différence d'incidence de pauvreté entre les ménages conduits par des femmes mariées et par des femmes d'un autre statut matrimonial pourrait résulter de la grande taille du ménage qui est souvent positivement corrélée à une plus forte probabilité d'être pauvre. En réalité, les ménages dont les chefs sont mariées, particulièrement à des hommes polygames, sont en général des ménages de type élargi, comprenant plus d'enfants et de parents éloignés, souvent âgés et sans activité génératrice de revenus.

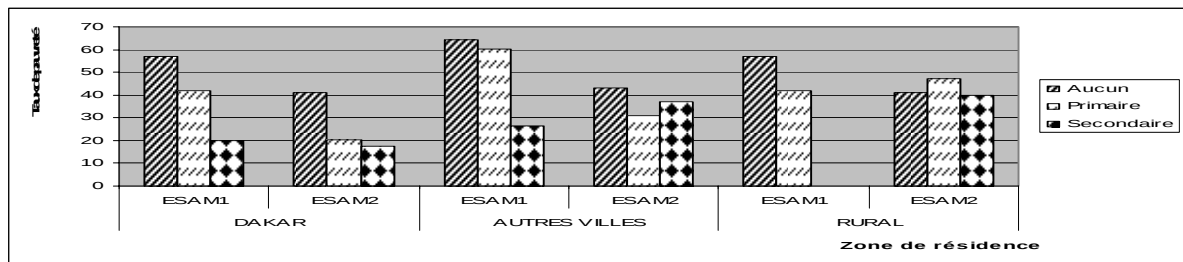
Le concept d'éducation renvoie à la fréquentation d'un établissement d'enseignement public ou privé moderne, en français, en arabe ou dans toutes autres langues nationales.

Le niveau d'instruction du chef de ménage joue un important rôle dans l'état de pauvreté du ménage. En 2001/02 et quelque soit la zone de résidence du ménage, sur cinq ménages dirigés par des femmes sans aucune éducation (non instruites et/ou analphabètes) environ deux sont pauvres. Plus le chef de ménage est instruit, moins le ménage qu'il dirige est pauvre. Autrement dit, la probabilité pour un ménage d'être pauvre se réduit progressivement avec la hausse du niveau d'instruction de son chef. Dans les centres urbains autres que Dakar, les femmes instruites ayant atteints le niveau du secondaire éprouvent de la difficulté à s'insérer professionnellement. Mieux, si elles sont à la tête d'un ménage, cette contrainte agit négativement sur le niveau de vie du ménage qu'elles dirigent. En milieu rural, les actions de lutte contre la pauvreté initiées s'adressent prioritairement aux femmes non instruites. Ainsi, la non prise en compte des femmes instruites par les programmes expliquerait la relative plus grande sensibilité de leurs ménages à la pauvreté.

²⁴ Sous l'hypothèse toutes choses égales par ailleurs pour ce qui a trait à son revenu.

²⁵ En plus de ne pas y avoir droit en grande majorité, les veuves perdent la pension une fois remariées.

Figure 7 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage (en %)

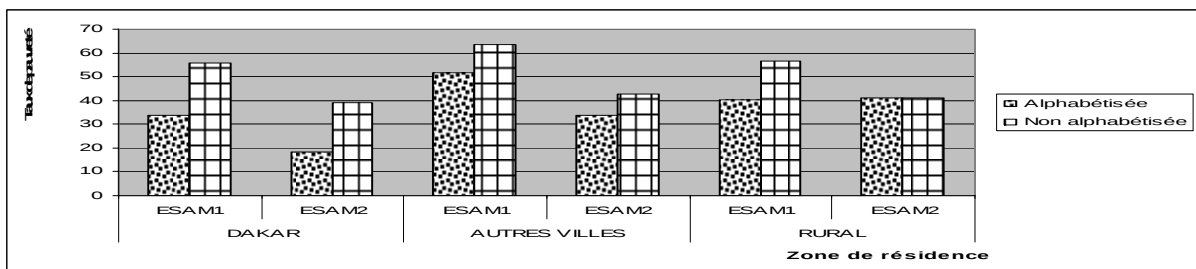


Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Sous le poids des difficultés économiques conjoncturelles, les ménages conduits par des femmes ayant atteint le niveau d'enseignement du supérieur, jadis épargnés par le fléau, commence à afficher une vulnérabilité certaine par rapport au phénomène.

En termes d'alphabétisation, même si la prévalence de la pauvreté des ménages s'est réduite entre les deux périodes d'analyse et ce quelque soit le niveau d'alphabétisation du chef, il n'en demeure pas moins que plus la femme chef de ménage est analphabète, plus le ménage qu'elle dirige est pauvre.

Figure 8 : Évolution taux de pauvreté des ménages selon le niveau d'alphabétisation du chef de ménage (en %)



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Ces constats amènent à penser que les programmes de lutte contre la pauvreté devraient nécessairement viser, entre autres objectifs, le relèvement du niveau d'éducation des femmes chefs de ménage.

Identifier le domaine ainsi que le secteur d'activité et comprendre les relations de travail entretenues au sein des catégories professionnelles peut aider à la définition d'une stratégie efficace de réduction de la pauvreté.

L'intérêt de plus en plus marqué des femmes à se livrer à une activité génératrice de revenu ne les dispense pas pour autant des obligations que leur confèrent leurs statuts d'épouse et de mère. Dans les centres urbains, bien que les tâches assignées à ces rôles soient allégées avec l'emploi d'aides familiales, il n'empêche que c'est encore aux femmes que reviennent la direction et la responsabilité des affaires au foyer. Le manque de qualification professionnelle limite toutefois les possibilités des femmes en âge de travailler en général et celles d'entre elles qui sont occupées en particulier, d'accéder à la vie professionnelle moderne. Il apparaît que la majorité des femmes occupées n'ont aucune qualification professionnelle de sorte qu'elles exercent des professions qui ne requièrent aucune compétence spécifique.

Tableau 4 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon l'activité habituelle du chef de ménage (en %)

Activité habituelle du CM	Dakar		Autres centres urbains		Rural	
	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}
Occupée	53,59	29,16	54,95	42,48	56,55	37,89
Chômeuse	0	69,09	57,18	86,62		42,28
Étude/Formation		19,94	100	0		0
Personne au foyer	45,63	28,68	66,8	34,42	51,37	45,98
Retraitée/Agée	30,46	12,68	43,96	0	73,1	65,78
Accidentée	69,59		100			
Autre inactive	89,01	32,41		41,14	0	34,34
Total	49,24	31,54	60,07	40,15	56	40,69

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Dans les centres urbains, leur double statut de femmes âgées et retraitées qui leur confère le droit de disposer d'une pension de retraite régulière, fait des ménages qu'elles dirigent, des populations relativement épargnées par le fléau de la pauvreté. Par contre, en campagne le fait qu'elles soient juste des femmes d'âge relativement avancé font des ménages qu'elles conduisent des populations très vulnérables au phénomène.

Même si la prévalence de la pauvreté des ménages conduits par des femmes occupées est encore importante, les ménages conduits par des femmes inactives sont comptés parmi les populations les plus sensibles à la pauvreté. Concernant les ménages dirigés par des femmes occupées, celles qui travaillent comme aides familiales²⁶, comme ouvrières/tacherons actives dans le sous secteur manufacturier²⁷ et les femmes qui exercent à titre indépendant des activités dans le secteur informel²⁸ sont relativement plus affectés par la pauvreté.

Tableau 5 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon la situation dans la profession du chef de ménage

Situation professionnelle	Dakar (en %)		Autres centres urbains (en %)		Rural (en %)	
	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}	ESAM _I	ESAM _{II}
Tâcheron/ouvrier	100	37,9	100	40,46	50	
Indépendante	59,8	35,25	64,55	42,57	56,93	35,41
Salariée	36,76	18,4	25,23	31,97	0	29,02
Aide familiale			100	63,69	52,69	63,04
Total	49,24	31,54	60,07	40,15	56	40,69

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Ces résultats ne surprennent pas, surtout que les petites entreprises individuelles constituent l'essentiel du secteur informel qui se caractérise : par l'utilisation de petits investissements qui requiert peu de moyens, par des conditions de travail précaires et donc par une vulnérabilité et une instabilité liées à la faiblesse et à l'irrégularité des revenus. Les femmes actives dans le secteur informel devraient alors figurer parmi les populations cibles dans la formulation et la mise en place de mesures de lutte contre la pauvreté.

b) Caractéristiques spécifiques au ménage

Parallèlement aux caractéristiques particulières au chef, la prise en compte des spécificités du ménage dans l'évaluation du profil de pauvreté et de son évolution justifie l'association de certains critères au risque encouru par le ménage d'être pauvre.

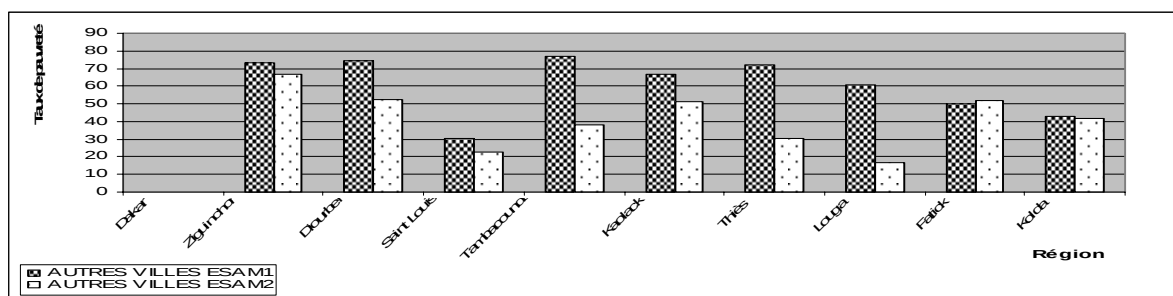
En considérant les villes autres que Dakar, en dehors de la région de Fatick, partout ailleurs les taux de pauvreté des ménages conduits par des femmes se sont réduits entre les deux périodes d'analyse. Les baisses les plus importantes sont enregistrées à Tambacounda, Thiès, Louga et Diourbel. Même si elle correspond à la partie la plus méridionale du Sénégal, le climat d'instabilité et d'insécurité sociale que connaît la partie sud du pays contribue à faire de Ziguinchor et dans une moindre mesure de Kolda, les régions qui comptabilisent relativement plus de ménages pauvres conduits par une femme. À l'instar des ménages dirigés par des femmes et qui résident dans ces deux localités, ceux qui vivent dans les régions situées au cœur du bassin arachidier (Diourbel, Kaolack et Fatick) sont également des réservoirs de pauvres.

Figure 9 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon la région de résidence du ménage
Dans les autres centres urbains (en %)

²⁶ Il s'agit en général de femmes originaires des campagnes, qui sous l'effet des conditions climatiques défavorables décident de s'installer en ville pour s'adonner à des petites activités de ce type génératrices de revenu.

²⁷ Usines de production ou de transformation des produits cosmétiques, halieutiques etc.

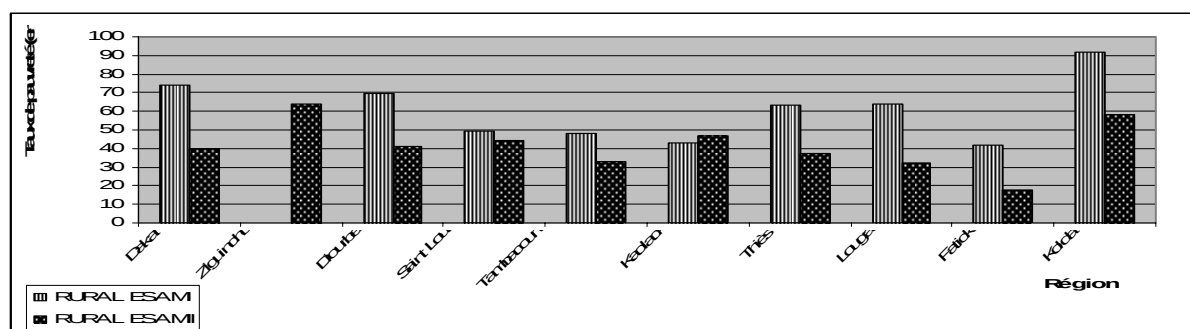
²⁸ Gargotes, petit commerce de rue ou de maison etc.



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

En milieu rural, c'est uniquement dans la région de Kaolack que la pauvreté des ménages conduits par une femme s'est accru. À l'image des autres villes, les ménages conduits par des femmes et qui sont implantés au sud du pays sont relativement plus affectés par le fléau. Ce qui fait la particularité de cette typologie de ménages, c'est le fait que ceux-ci assurent essentiellement l'approvisionnement vivrier de leurs ménages à partir de l'exploitation de la terre, de la collecte de produits forestiers etc. Le supplément de biens produits et/ou collectés est commercialisé, générant ainsi des ressources indispensables à l'acquisition éventuelle d'autres biens.

Figure 10 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon la région de résidence en milieu rural (en %)

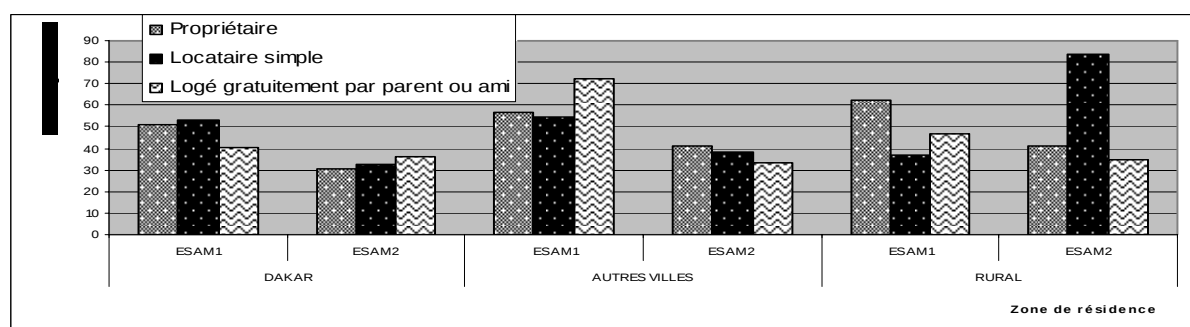


Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

En plus d'avoir accès à l'eau potable et à l'électricité, le statut d'occupation du logement et la taille du ménage participent aussi grandement au confort du ménage.

D'après les données de ESAM_{II}, si les ménages conduits par des femmes et ayant accès à l'eau potable et à l'électricité sont quasiment tous épargnés par le fléau, par contre ceux qui occupent des logements au titre de locataire simple ou qui sont hébergés par un parent ou un ami sont comptés parmi les populations les plus vulnérables à la pauvreté à Dakar.

Figure 11 : Évolution du taux de pauvreté des ménages selon le statut d'occupation du logement (en %)



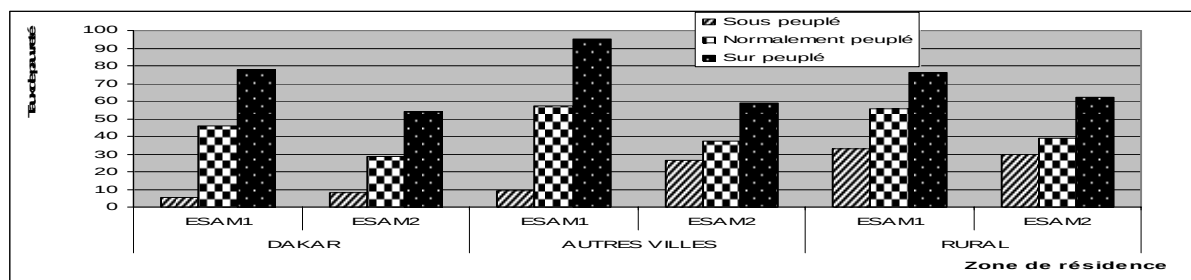
Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Par contre, dans les autres villes les ménages conduits par des femmes qui sont propriétaires du logement occupé sont relativement plus vulnérables au fléau alors qu'en zone rurale, il s'agirait plutôt des ménages dirigés par des femmes qui sont locataires simples du logement occupé. En fait, en décidant d'installer le ménage qu'elle dirige dans un logement dont elle est propriétaire ou co-

propriétaire, la femme renonce ainsi au revenu que lui aurait procuré une éventuelle mise en location de l'actif.

Par rapport aux autres types de ménages conduits par des femmes, la figure ci-après laisse transparaître que les ménages de grande taille (ou surpeuplés) sont relativement plus touchés par le fléau de la pauvreté, et ce quelque soit la zone d'implantation du ménage. Pour être efficaces, les actions initiées pour combattre la pauvreté devraient nécessairement encourager les femmes chefs de ménages à réduire la taille des ménages qu'elles dirigent.

Figure 12 : Évolution de la prévalence de la pauvreté des ménages selon l'indice de peuplement (en %)



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

En résumé et concernant le chef de ménage, il apparaît que si dans les centres urbains les ménages conduits par des femmes relativement jeunes et/ou par des femmes d'âge intermédiaire sont relativement plus vulnérables au fléau de la pauvreté, il en est autrement en milieu rural où il s'agirait plutôt des ménages dirigés par des femmes relativement avancées en âge. Pour ce qui concerne le statut matrimonial du chef, les ménages dirigés soit par des veuves ou soit par des femmes mariées sous le régime de la polygamie sont plus affectés par la pauvreté à Dakar. Par contre, si dans les autres villes, ce sont les ménages sous la responsabilité des divorcées et des veuves qui affichent une plus grande sensibilité par rapport au fléau de pauvreté, en campagne il s'agirait plutôt des veuves, des femmes célibataires et des femmes mariées sous le régime de la monogamie. En termes d'éducation, les ménages conduits par des femmes ne disposant d'aucune instruction et analphabètes affichent une vulnérabilité plus grande par rapport à la pauvreté à Dakar. A contrario, les ménages dirigés par des femmes ayant atteint le niveau d'enseignement du secondaire viennent se joindre au groupe de ménages ayant à leur tête des femmes sans aucune éducation; dans les autres centres urbains. En campagne, en plus des ménages dirigés par des femmes qui n'ont aucune instruction, qu'elles soient alphabétisées ou non, ceux gérés par des femmes ayant atteint le niveau d'enseignement du primaire sont comptés parmi les plus pauvres. Si à Dakar, les ménages dont les chefs sont des femmes au chômage et/ou des femmes qui mènent des activités génératrices de revenu pour leur propre compte qui comptabilisent relativement plus de pauvres, dans les autres villes, il s'agirait plutôt des ménages ayant à leur tête des femmes au chômage et/ou ceux dont le chef met en location sa force de travail au titre d'aide familiale et en campagne, des ménages dirigés par des femmes âgées et/ou ceux dont le chef s'active comme domestiques.

Pour ce qui a trait aux caractéristiques spécifiques aux ménages conduits par des femmes, ceux implantés dans les régions de Ziguinchor et de Kaolack (en ville comme en campagne), de Diourbel et de Fatick (en ville) et de Kolda (en campagne) enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés. Le climat d'insécurité conjugué à l'instabilité sociale que connaissent Ziguinchor et Kolda affectent négativement la dynamique des activités de cette partie sud la plus méridionale du pays. Même si les régions de Kaolack, de Diourbel et de Fatick se situent au cœur du bassin arachidier²⁹, il n'en demeure pas moins qu'elles soient des réservoirs de pauvres, car disposent de très peu de ressources naturelles. L'analyse fait observer également que quelque soit le lieu de résidence, les ménages surpeuplés et/ou de grande taille comptabilisent relativement plus de pauvres. À Dakar, en campagne comme dans les autres villes, les ménages les plus pauvres dirigés par des femmes sont dans l'ordre ceux gratuitement logés par un parent/ami, ceux qui sont locataires simples du logement occupé et ceux qui sont propriétaires du logement occupé.

²⁹ L'arachide est la principale culture de rente au Sénégal.

4. La tendance d'évolution des déterminants de la pauvreté des ménages conduits par des femmes

La variable à expliquer est l'estimateur du niveau de vie du ménage, à savoir le logarithme décimal de la dépense par équivalent adulte du ménage normalisée. La matrice des corrélations a permis de vérifier la multicollinéarité des variables explicatives pré sélectionnées pour figurer dans le modèle. Le principe qui voudrait que lorsque deux variables sont fortement corrélées entre elles, une seule apparaisse dans le modèle a été appliqué. Après arbitrage³⁰, les variables explicatives qui apparaissent finalement dans le modèle sont : le statut matrimonial, le niveau d'instruction, le niveau d'alphabétisation, l'activité habituelle, la situation dans la profession, le secteur d'activité pour ce qui a trait au chef de ménage. Les caractéristiques spécifiques au ménage ci-après ont été introduites dans le modèle : le type de combustible utilisé, la taille, la région de résidence, l'indice de peuplement, la source d'approvisionnement en eau potable; la possession de poste radio/radio cassette, de réfrigérateur/congélateur, de cuisinière, d'automobile, de cyclomoteur et de bicyclette par le ménage³¹. Le coefficient de détermination ajusté « *Adjusted R-squared* » ainsi que la statistique de Fisher-Snedecor « *F-statistic* » ont permis d'apprécier la qualité globale du modèle. La statistique t de Student a servi à tester la significativité des variables explicatives introduites dans les modèles. À l'image des différents seuils retenus selon la zone de résidence du ménage, les résultats sont présentés selon que le ménage réside à Dakar, dans les autres centres urbains ou en campagne.

4.1. Dans la zone urbaine de Dakar

Les valeurs du coefficient de détermination ajusté et de la statistique F de Fisher permettent de porter un jugement positif sur la qualité d'ajustement globale des modèles³². Le Tableau 6 présente les résultats des estimations à Dakar. Sur la base de la statistique t de Student et au seuil de 5% en 1994/95 comme en 2001/02, les variables significativement explicatives et liées au patrimoine du ménage expliqueraient toutes positivement le niveau de vie des ménages conduits par des femmes. Il en est de même pour les ménages dirigés par des femmes divorcées ou en union avec des époux monogames et pour les ménages qui utilisent comme combustible de l'électricité et qui sont sous ou normalement peuplés. Pour ce qui concerne les ménages dirigés par des femmes inactives pour raison de chômage, si initialement ce statut influé positivement sur le niveau de vie du ménage, la corrélation inverse est actuellement observée. Cette inversion de tendance pourrait être inscrite à l'actif des contraintes socio-économiques qui agissent négativement sur l'esprit de solidarité qui incité alors les parents et/ou amis relativement aisés contribuer à la couverture partielle des budgets déficitaires des proches dans le besoin.

Tableau 6 : Résultats des estimations à Dakar

Intitulées des variables	ESAM ₁			ESAM ₂		
	B	Std. Error	Stat t	B	Std. Error	Stat t
(Constant)	0,212	0,156	1,359	0,179	0,056	3,175
Taille du ménage	-0,014	0,003	-4,622	-0,015	0,003	-5,781
Radio/radio cassette	0,090	0,034	2,669	0,000	0,000	1,452
Bicyclette	0,200	0,111	1,801	-0,001	0,001	-1,067
Cyclomoteur/Motocyclette	0,269	0,158	1,701	0,000	0,001	-0,227
Automobile	0,448	0,094	4,786	0,002	0,000	3,932
Cuisinière	0,241	0,051	4,722			
Réfrigérateur/congélateur	0,216	0,095	2,281	0,001	0,000	2,863
Célibataire	0,094	0,073	1,288	-0,050	0,066	-0,761
Mariée monogame	-0,009	0,034	-0,253	0,050	0,031	1,653
Marié polygame				-0,030	0,033	-0,897
Veuve	0,046	0,032	1,450			
Divorcée	0,114	0,042	2,696	0,004	0,036	0,119
Autre état matrimonial	-0,051	0,138	-0,368	0,108	0,282	0,384
Chômeur	0,193	0,098	1,966	-0,210	0,073	-2,869
Occupée	-0,016	0,029	-0,558			
Étude/formation				-0,019	0,052	-0,365

³⁰ La sélection s'est fait en fonction de la pertinence de la variable par rapport aux objectifs de la recherche.

³¹ Cf. Annexes 4 et 5 pour des informations détaillées sur les corrélations des variables pré sélectionnées.

³² Cf. Annexe 6 pour des informations détaillées à ce sujet.

Personne au foyer				-0,033	0,026	-1,257
Retraité/Personne âgée	-0,004	0,047	-0,077	0,088	0,080	1,100
Accident/Maladie/Autres inactifs	-0,004	0,052	-0,068	-0,045	0,038	-1,176
Non alphabétisé	-0,027	0,029	-0,911	-0,101	0,027	-3,808
Sous peuplé	0,319	0,052	6,093	0,234	0,044	5,293
Normalement peuplé				0,091	0,029	3,171
Surpeuplé	-0,143	0,034	-4,194			
Gaz	-0,172	0,153	-1,127	0,028	0,032	0,883
Électricité	0,077	0,032	2,394			
Bois de chauffe/charbon de bois	-0,221	0,153	-1,446			
Pétrole/sans objet/autres	-0,360	0,226	-1,592	-0,055	0,103	-0,536
Vendeur d'eau et camion citerne	0,008	0,068	0,113	0,051	0,067	0,768
Robinnet public/robinet du voisin	-0,073	0,032	-2,306	-0,053	0,030	-1,764
Puits/forage	-0,109	0,063	-1,716	-0,229	0,107	-2,151
Source/cours d'eau et autres	-0,023	0,148	-0,154			

Weighted Least Squares Regression - Weighted by Poids ménage

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Les résultats montrent également que le niveau de vie des ménages conduits par des femmes se détériore progressivement avec l'augmentation de la taille du ménage. Mieux, le surpeuplement du ménage dépeint négativement sur le bien-être de celui-ci. Dans la même logique, le fait que la femme chef de ménage soit analphabète altère le niveau de vie du ménage qu'elle dirige. Il s'y ajoute que les ménages qui s'approvisionnent en eau potable auprès des robinets publics/robinets des voisins/autres concessions ou auprès des puits/forages ont une plus forte probabilité de s'appauvrir. En rapprochant les résultats des deux périodes d'analyse, les facteurs qui expliqueraient la pauvreté des ménages dirigés par des femmes en période initiale tout comme présentement sont : la taille du ménage, la possession d'automobile et de réfrigérateur/congélateur, le statut de chômeur du chef, le fait que le ménage soit sous peuplé et qu'il s'approvisionne en eau potable auprès des puits/forages ou des robinets publics/robinets des voisins.

Au regard de ces enseignements, nous tirons que pour relever significativement le niveau de vie des ménages implantés à Dakar et conduits par des femmes, les actions initiées devraient aller dans le sens de réduire la taille des ménages, d'encourager les femmes chefs de ménage en chômage à mener des activités génératrices de revenus, à défaut de s'instruire de s'alphabétiser et de disposer d'un robinet à l'intérieur de leur logement.

4.2. Dans les autres centres urbains

D'après la statistique F de Fisher-Snedecor et le carré du coefficient de détermination ajusté les deux modèles présentés ci-après sont globalement corrects. Le Tableau 7 présente les résultats des estimations dans les autres villes. Au seuil de 5% et sur la base de la statistique t de Student, parmi les éléments liés au patrimoine du ménage, ceux qui se sont révélés être positivement corrélés au bien-être des ménages conduits par des femmes sont pour 1994/95, la possession d'automobile et de cuisinière et pour 2001/02 la possession d'automobile et de réfrigérateur/congélateur. Autrement dit, entre les deux périodes d'analyse, si le fait de posséder un automobile continue à agir positivement sur le niveau de vie du ménage, par contre la possession de réfrigérateur/congélateur est venue se substituer à la possession de cuisinière. De la même manière, le fait que le ménage conduit par une femme, qui à défaut d'être normalement peuplé est sous peuplé, qui utilise comme combustible du gaz ou de l'électricité agit positivement le bien-être de celui-ci. Si initialement le fait pour un ménage de s'installer à Louga semblait expliquer significativement et positivement le niveau de vie des ménages dirigés par des femmes, les régions de Saint Louis, Tambacounda et Kolda sont venues se joindre à celle-ci, justifiant ainsi les effets positifs induits par la régionalisation. En effet, le projet de régionalisation entré en vigueur en 1996 au Sénégal³³, est venu en appui à la deuxième phase du

³³ C'est en 1996 que le Projet de régionalisation est entré en vigueur avec l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi n° 96-06 portant sur le Code des Collectivités locales. Ce code rassemble dans un document unique à l'usage des élus, l'ensemble des règles qui organisent la démocratie locale au Sénégal. Les règles s'appuient sur 5 grands principes qui visent à réaliser des objectifs : un statut unique pour toutes les régions; l'équilibre entre

processus de décentralisation amorcé en 1990 avec le renforcement des pouvoirs des Présidents des conseils ruraux qui sont devenus ordonnateurs de Budget à la place des Sous-préfets. Par contre, le fait pour un ménage conduit par une femme de résider à Kaolack (ville pauvre en ressources naturelles) ou à Ziguinchor (zone de conflit) est pour affecter négativement le bien-être du ménage. La polygamie, qui initialement contribuait à ternir le bien-être des ménages conduits par des femmes, semble de plus en plus agir en sens inverse. En réalité, le besoin de combler le déficit de la dépense allouée par l'époux à l'entretien du ménage conjugué à l'esprit de rivalité qui anime les différentes épouses, incitent cette typologie de femmes à se livrer à des activités génératrices de revenu dans l'espoir de relever le niveau de vie de leur ménage.

Tableau 7 : Résultats des estimations dans les autres centres urbains

Intitulées des variables	ESAM _I			ESAM _{II}		
	B	Std. Error	Stat t	B	Std. Error	Stat t
(Constant)	-0,050	0,060	-0,838	0,125	0,048	2,595
Taille du ménage	-0,024	0,003	-9,129	-0,016	0,002	-7,084
Radio et radio cassette	0,041	0,026	1,576	0,001	0,000	2,917
Bicyclette	0,067	0,057	1,177	0,000	0,000	-0,921
Cyclomoteur/Motocyclette	0,049	0,092	0,535	0,000	0,000	-0,873
Automobile	0,301	0,081	3,729	0,001	0,000	2,239
Cuisinière	0,209	0,058	3,633	0,001	0,001	1,551
Réfrigérateur/congélateur	-0,046	0,114	-0,405	0,002	0,000	6,086
Célibataire	0,239	0,259	0,920	0,131	0,139	0,945
Mariée monogame	-0,048	0,030	-1,573	0,029	0,022	1,297
Marié polygame				0,079	0,027	2,986
Veuve	-0,014	0,028	-0,489			
Divorcée	0,054	0,047	1,151	0,049	0,045	1,081
Chômeur	0,259	0,131	1,974	-0,127	0,073	-1,746
Étude/Formation	0,015	0,155	0,099	0,047	0,058	0,802
Personne au foyer	-0,066	0,025	-2,692	0,021	0,023	0,904
Retraité/Personne âgée	0,053	0,042	1,276			
Accident/Maladie/Autres inactifs	0,128	0,103	1,242	0,002	0,026	0,071
Non alphabétisé	0,030	0,031	0,974	-0,013	0,024	-0,530
Sous peuplé	0,226	0,051	4,450	0,105	0,028	3,777
Normalement peuplé	0,112	0,033	3,426			
Surpeuplé				-0,058	0,024	-2,410
Gaz	0,101	0,030	3,349	0,060	0,024	2,460
Électricité	0,156	0,027	5,715	-0,138	0,171	-0,804
Pétrole, sans objet et autres	0,175	0,179	0,979	-0,016	0,094	-0,173
Vendeur d'eau et camion citerne	0,067	0,111	0,604	-0,099	0,057	-1,738
Robinet public et robinet du voisin	-0,055	0,029	-1,890	-0,081	0,025	-3,196
Puits et forage	-0,123	0,041	-2,954	-0,136	0,034	-3,935
Source, cours d'eau et autres	-0,079	0,095	-0,825			
Ziguinchor	-0,064	0,047	-1,351	-0,153	0,044	-3,500
Diourbel	-0,033	0,035	-0,920	-0,047	0,035	-1,329
Saint Louis	0,021	0,038	0,545	0,072	0,035	2,041
Tambacounda	-0,001	0,091	-0,013	0,185	0,067	2,762
Kaolack	-0,067	0,037	-1,793	-0,097	0,031	-3,169
Louga	0,135	0,064	2,102	0,071	0,040	1,772
Fatick	-0,037	0,051	-0,731	-0,021	0,041	-0,502
Kolda	-0,035	0,077	-0,458	0,168	0,052	3,224

Weighted Least Squares Regression - Weighted by Poids ménage

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

En termes d'activité, si le statut de chômage de la femme contribuait initialement à améliorer les conditions d'existence du ménage qu'elle dirige, celui-ci tendrait plutôt de nos jours à altérer le bien-être du ménage. De la même manière, les ménages de grande taille, surpeuplés, particulièrement conduits par des femmes au foyer, qui s'approvisionnent en eau potable auprès des vendeurs

décentralisation et déconcentration; une meilleure répartition des centres de décision dans le cadre des ressources disponibles; un contrôle a posteriori aménagé et l'unité nationale et l'intégrité territoriale.

d'eau/camions citernes vendeurs, des robinets publics/robinets du voisin et des puits/forages ont une relative plus grande probabilité d'être pauvre.

En résumé, par rapport à la période initiale, la taille du ménage, la possession d'automobile, le statut de chômeur, le sous peuplement du ménage, l'utilisation du gaz comme combustible, le fait de s'approvisionner en eau potable auprès des robinets public/robinets du voisin, des puits/forage et de résider dans les régions de Kaolack et de Fatick sont les facteurs qui encore aujourd'hui continuent d'expliquer significativement le niveau de vie des ménages conduits par des femmes. Par conséquent, les actions visant à améliorer les conditions d'existence des ménages conduits par des femmes dans les villes autres que Dakar devraient cibler les chefs de ménage en chômage et s'attaquer en priorité aux ménages de grande taille et/ou surpeuplés résidant à Ziguinchor et à Kaolack, qui à défaut d'acheter de l'eau potable auprès des vendeurs (vendeurs d'eau/camions citernes vendeurs), s'approvisionnent auprès des robinets public/robinet du voisin et dans des puits/forages.

4.3. En zone rurale

Les valeurs des coefficients de détermination et des statistiques F de Fisher-Snedecor permettent de porter un jugement positif sur la qualité globale des modèles ci-après. Le Tableau 8 présente les résultats de des estimations en campagne. Dans le groupe de variables exogènes significativement explicatives et par rapport à la période initiale, seuls les ménages de grande taille implantés en campagne à Thiès continuent encore d'afficher une grande vulnérabilité à la pauvreté. Viennent se joindre à ces deux variables, la non alphabétisation et le statut de femme au foyer de la femme chef de ménage, le fait que le ménage réside à Ziguinchor, à Diourbel, à Tambacounda, à Kaolack, à Thiès et à Kolda et qu'utilise comme combustible du pétrole/sans objet/autres.

Tableau 8 : Résultats des estimations en zone rurale

Intitulées des variables	ESAM ₁			ESAM ₂		
	B	Std. Error	Stat t	B	Std. Error	Stat t
(Constant)	0,230	0,105	2,183	0,295	0,053	5,568
Taille du ménage	-0,021	0,004	-4,899	-0,022	0,003	-8,108
Radio et radio cassette	0,096	0,035	2,711	0,000	0,000	1,597
Bicyclette	-0,041	0,102	-0,407	0,000	0,001	0,361
Motocyclette				-0,002	0,001	-1,499
Automobile	0,060	0,159	0,376	0,001	0,001	1,355
Cuisinière	0,163	0,224	0,730	0,000	0,001	-0,269
Réfrigérateur/congélateur				0,000	0,001	0,879
Célibataire	-0,125	0,262	-0,477	0,393	0,140	2,812
Mariée polygame	0,017	0,041	0,408	-0,020	0,030	-0,678
Veuve	-0,014	0,047	-0,306	-0,034	0,026	-1,286
Divorcée	0,196	0,255	0,767	-0,006	0,059	-0,106
autre état matrimonial				0,022	0,174	0,127
chômeur				0,048	0,105	0,455
Étude et formation				0,029	0,110	0,261
Personne au foyer	-0,031	0,045	-0,697	-0,054	0,027	-1,974
Retraité/Personne âgée	-0,070	0,098	-0,714	-0,032	0,100	-0,322
Accident/Maladie/Autres inactifs	-0,190	0,125	-1,526	-0,022	0,037	-0,591
Non alphabétisé	-0,147	0,090	-1,638	0,015	0,036	0,419
Sous peuplé	0,035	0,066	0,536			
Normalement peuplé				-0,017	0,031	-0,543
Surpeuplé	-0,087	0,055	-1,577	-0,041	0,040	-1,031
Gaz	0,000	0,097	-0,003	0,083	0,031	2,684
Électricité	0,153	0,102	1,499			
Pétrole, sans objet et autre	-0,225	0,116	-1,939	-0,044	0,073	-0,602
Robinet intérieur	0,118	0,072	1,641	0,029	0,039	0,746
Vendeur d'eau et camion citerne	0,245	0,105	2,333	-0,038	0,188	-0,203
Robinet public et robinet du voisin	0,061	0,041	1,487	-0,012	0,026	-0,458
Source, cours d'eau et autres	0,124	0,134	0,919	-0,080	0,052	-1,532
Dakar	-0,019	0,132	-0,141	-0,009	0,065	-0,133
Ziguinchor	-0,093	0,079	-1,184	-0,217	0,053	-4,092
Diourbel	-0,076	0,061	-1,249	-0,125	0,037	-3,376
Tambacounda	0,008	0,106	0,072	-0,098	0,049	-1,998

Kaolack	-0,108	0,075	-1,429	-0,200	0,063	-3,189
Thiès	-0,099	0,061	-1,633	-0,066	0,037	-1,800
Louga	0,078	0,063	1,233	-0,005	0,043	-0,119
Fatick	-0,243	0,071	-3,400	0,000	0,041	-0,007
Kolda	0,000	0,089	0,002	-0,248	0,046	-5,425

Weighted Least Squares Regression - Weighted by Poids ménage

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Par contre, la possession de radio/radio cassette, le statut de célibataire, le fait d'utiliser du gaz comme combustible et de disposer d'un robinet à l'intérieur du logement occupé ou de s'approvisionner en eau potables auprès des vendeurs d'eau/camions citernes vendeurs sont en campagne, joueraient en faveur du niveau de vie des ménages dirigés par des femmes. Il apparaît ainsi, qu'en campagne les facteurs qui s'étaient révélés initialement déterminants ont plus ou moins perdu de l'importance avec le temps. En effet, les variables sur lesquelles il faudrait agir pour améliorer de façon significative les conditions d'existence des ménages conduits par des femmes en campagne sont en plus de la taille de ménage et le fait de résider à Thiès, le groupe de ménages dirigés par des femmes au foyer et implantés ailleurs qu'à Dakar, Louga et Fatick.

En résumé, les résultats obtenus sont globalement tous conformes aux attentes. En effet, il apparaît qu'à l'exception de la taille du ménage, tous les autres facteurs sur lesquels toutes mesures pertinentes de lutte contre la pauvreté pourraient s'appuyer pour améliorer le bien-être des ménages conduits par des femmes changent selon que le ménage réside en zone urbaine de Dakar, dans les autres villes ou en milieu rural.

En plus des variables prises en compte par l'analyse économétrique, les sénégalaises rencontrent sur le marché du travail des difficultés (stéréotypes sexuels en matière d'éducation, dans le domaine professionnel etc.) qui les confinent à un éventail restreint d'emplois parmi les moins stables et les moins bien rémunérés. À cela s'ajoute la surcharge de travail relative à l'entretien du ménage qui laisse très peu de temps à celles-ci pour s'adonner à d'autres activités. Le manque d'enthousiasme affiché par la plupart des employeurs à devoir supporter les perturbations et/ou les coûts associés aux congés de maternité, aux arrêts maladies et autres congés indispensables pour s'occuper entre autres des enfants n'est pas en reste. La situation est encore plus inquiétante lorsqu'on considère les discriminations dont font l'objet les femmes occupées en matière de traitement salarial et qui remet en question l'applicabilité du slogan "à compétence égale, salaire égal". En tenant éloignées les femmes du marché du travail aussi bien avant qu'après la naissance des enfants, la maternité grève ainsi leur budget, ce qui affecte négativement les finances du ménage. En plus, parallèlement à la scolarisation des mères, le nombre d'enfants aurait également une influence négative sur la participation des mamans au marché du travail. L'ensemble de ces facteurs est pour nuire à la capacité des femmes en général, et celles qui conduisent des ménages en particulier, à gagner adéquatement leur vie et à accéder à l'autonomie financière qui profiterait aux membres des ménages qu'elles pilotent.

5. Conclusion

En définitive, quelque que soient la spécificité et la zone de résidence du ménage, les résultats sur lesquels débouche l'analyse sont globalement conformes aux attentes. Pour combattre efficacement la pauvreté des ménages de manière générale et par conséquent celle des individus qui les composent, particulièrement chez les ménages conduits par des femmes, les actions initiées devraient prendre comme cible, les chefs et les ménages relativement plus sensibles au fléau.

En zone urbaine de Dakar, il s'agirait, des ménages conduits par : des femmes relativement jeunes et d'âge intermédiaire; des femmes qui à cause du décès de leur époux, sont obligées d'assurer seules les responsabilités de leur ménage; des femmes mariées sous le régime de la polygamie; des femmes non instruites et/ou analphabètes et des femmes qui si elles ne sont pas au chômage, mènent des activités génératrices de revenu pour leur propre compte. De la même manière, les ménages gratuitement logés par un parent ou par un ami devraient être également privilégiés. Les mesures initiées dans les autres centres urbains pour améliorer les conditions de vie des ménages dirigés par des femmes devraient s'adresser en priorité aux ménages conduits par : des femmes relativement jeunes en âge ou qui auraient entre 50 et 54 ans; des femmes qui assument seules les responsabilités familiales pour cause de divorce ou de décès de l'époux; des femmes non instruites, analphabètes et/ou ayant atteint le

niveau d'enseignement du secondaire; des femmes au chômage et/ou qui mettent en location leur force de travail au titre d'aides familiales et des femmes qui sont propriétaires du logement occupé. En campagne, les interventions mises en place pour combattre la pauvreté des ménages dirigés par des femmes devraient s'adresser prioritairement aux ménages dirigés par : des femmes relativement avancées en âge, des veuves, des femmes célibataires et/ou femmes mariées sous le régime de la monogamie; des femmes qui n'ont aucune instruction, alphabétisées ou non et/ou qui ont eu la chance d'atteindre le niveau d'enseignement du primaire et des femmes qui sont locataires simples des logements occupés.

Pour ce qui concerne les caractéristiques spécifiques au lieu d'implantation du ménage, les régions de Ziguinchor et de Kaolack (en ville comme en campagne); les centres urbains de Diourbel et de Fatick et la zone rurale de Kolda enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés dans le groupe de ménages dirigés par des femmes. Il s'y ajoute que les ménages surpeuplés et/ou de grande taille sont plus affectés par le fléau.

L'analyse des déterminants de la pauvreté des ménages conduits par des femmes révèlent que les mesures qui viseraient à encourager les parents à réduire la taille de leurs ménages, ne serait-ce que dans le court et/ou le moyen terme, pourraient contribuer grandement à combattre la pauvreté.

Pour le cas particulier de la zone urbaine de Dakar, la possession de variables patrimoniales (automobile, réfrigérateur/congélateur par exemple) pourrait contribuer à améliorer les conditions d'existence des ménages. Il en va de même pour les ménages sous peuplés ou à défaut normalement peuplé qui ont une relative moins grande probabilité de connaître la pauvreté. Par contre, il apparaît que le fait de disposer d'un robinet à l'intérieur du logement pourrait aller dans le sens d'améliorer le niveau de vie des ménages. Si le fait pour un ménage d'être conduit par une femme en union avec un époux monogame pourrait dépeindre positivement sur la vie du ménage, il en est autrement pour la femme chef de ménage qui serait analphabète et/ou inactive pour raison de chômage. Dans les centres urbains autres qu'à Dakar, les éléments relatifs au patrimoine du ménage (radio/cassette, automobile, réfrigérateur/congélateur), le sous peuplement, l'utilisation du gaz comme combustible, le fait de résider à Saint-Louis, à Louga et/ou à Kolda pourraient influencer positivement sur le niveau de vie du ménage. A contrario, les ménages exagérément peuplés, qui s'approvisionneraient en eau potable auprès des robinets publics/robinets du voisin, camions citernes/vendeurs d'eau ou dans des puits/forages; les ménages qui résideraient à Ziguinchor et/ou à Kaolack et dirigés par des femmes au chômage seraient susceptibles d'agir négativement sur le bien-être du ménage. Aussi étonnant que le résultat qui suit puisse paraître, le fait que la femme chef soit en union avec un époux polygame favoriserait le bien-être du ménage. En campagne, le fait pour un ménage en plus d'être conduit par une femme inactive et/ou au foyer, de résider à Ziguinchor, à Kaolack, à Diourbel, à Tambacounda, à Kolda ou encore à Thiès expliqueraient la pauvreté de celui-ci. Par contre, le fait que la femme chef de ménage soit célibataire et que le ménage qu'elle dirige utilise du gaz comme combustible influeraient de manière positive le bien-être du ménage.

La prise en compte de ces orientations dans l'élaboration des mesures et stratégies visant à lutter contre la pauvreté des populations en général, celles vivant dans des ménages conduits par des femmes en particulier, contribuerait certainement à faire baisser plus significativement l'ampleur du fléau chez les individus membres de ménages sous la tutelle d'une frange de la population féminine qui se particularise par sa relative vulnérabilité. En termes de perspectives, il serait intéressant d'évaluer la dynamique de la pauvreté chez cette typologie de ménages qui édifierait sur les différentes formes de pauvreté, transitoire et chronique, en vue d'une meilleure spécification des actions susceptibles de réduire de façon significative et durable les privations.

6. Références

Attanasso MO. 2003. Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin, UCA

Badji MS, Daffé G. 2004. Le profil de la pauvreté féminine au Sénégal, in MIMAP_i, CREA, UCAD

Banque mondiale (BM), Direction de la prévision et de la statistique (DPS). 2004. La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001/02, Rapport préliminaire, février, 32 p.

Banque Mondiale. 1994. Sénégal : Évaluation des Conditions de vie. Avril

Banque mondiale. 1999. Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du XXI^e siècle

Banque Mondiale. 2002. Note Technique A.8 : Utilisation des régressions linéaires pour l'analyse des déterminants de la pauvreté, in Techniques principales et questions interdisciplinaires – volume 1 - Annexe A : Mesure et analyse de la pauvreté, avril

Bidani B, Ravallion M. 1994. “*How robust is a poverty profile?*”, World bank economic review, vol. 8

Bob Baulch, Neil McCulloch. 1998. 'Being Poor and Becoming Poor: Poverty Status and Poverty Transitions in Rural Pakistan', *Journal of Asian and African Studies* 37.2: 168-185

Bop C. 2002. Etudes monographiques sur les programmes de lutte contre la pauvreté en Afrique : le cas du Sénégal, août

Bop C, Guèye A. 1999. Étude sur les Stratégies Féminines dans la Lutte contre la Pauvreté, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Août

Carter M. 1999. Getting ahead or falling behind? The dynamics of poverty in post-apartheid South Africa”, University of Wisconsin.

Cissé F. 2004. Le profil de la pauvreté au Sénégal, in MIMAP_I, CREA, UCAD

Clark SR, Hemming R, Ulph D. 1981. “*On indices for poverty measurement*”, Economic Journal

Coe R. 1978. Dependency and Poverty in the Short and Long Run, in Thousand

Coudouel A, Hentschel JS, Wodon QT. 2002. Chapitre 1 – Mesure et analyse de la pauvreté. Encadré 1.7. Régression du revenu face à l'analyse par la méthode des Probit/Logit/Tobit. Avril

Daffé G. 1992. Femmes sénégalaises à l'horizon 2015 : Les activités économiques des femmes dans le milieu urbain, MFEF

Dearcon S, Krishnan P. 2000. Vulnerability, seasonality and poverty in Ethiopia, in Baulch B. and **Hoddinott J.** 2000. Economic mobility and poverty dynamics in developing countries. Frank Cass Publishers (eds.), p. 25-53.

DPS, PNUD, DAES (Département des affaires économiques et sociales). 2001. La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique, Projet SEN/99/003, novembre, 70 p.

DROY I. et al. 2001. « *Femmes et pauvreté en milieu rural : analyse des inégalités sexuelles à partir des observatoires ruraux de Madagascar* », in Séminaire international sur la pauvreté à Madagascar : état des lieux, réflexions sur les politiques de réduction et leur mise en œuvre, Antananarivo

Duclos JY, Araar A, Fortin C. 2004. DAD 4.4. : A software for Distribution Analysis/Analyse distributive, Mimap program International Development Research Center, Gouvernement du Canada et CREFA

Duclos JY, Araar A. 2003. Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD », Université Laval, Québec, 272 pages.

Duclos, J.-Y. and Makdissi P. 2004. Restricted and Unrestricted Dominance for Welfare, Inequality and Poverty Orderings, *Journal of Public Economic Theory*, Vol. 6, No.1, 145-164.

Duncan Greg J, Richard D Coe, Martha S. Hill .1984. The Dynamics of Poverty

Foster JE, Greer J, Thorbecke E. 1984. “*A class of decomposable poverty measure*”, *Econometrica*, n° 52

Grootaert Ch, Kanbur R. 1995. The lucky few amidst economic decline: distributional change in Côte d'Ivoire as seen through panel data sets, 1985-88”, *The Journal of Development Studies*, vol. 31, n°4, pp.603-619.

Grootaert Ch., Kanbur R, Oh.GI-Taik. 1997. The Dynamics of Welfare gains and Losses: An African Case Study”, *Journal of Development Studies*, vol. 33, n°5, p.635-657.

Gueye MM. 2004. Mesure de la pauvreté : une tentative d'intégration des approches objective et subjective pour une connaissance approfondie, Workshop on Poverty statistics in the region of the Economic Community of West African States, July

Institut de la Banque mondiale. 2005. Introduction à l'analyse de la pauvreté, mars, 226 p.

Kamdem MS. 2001. Sciences sociales et réduction de la pauvreté en Afrique, INC, septembre

Ki JB, Faye B, Faye S. 2005. Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base, Cahier de recherche PMMA 2005-05, Politiques économiques et pauvreté (PEP), octobre

- Lachaud JP.** 1994a. « *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative* », Institut international d'études sociales, Genève
- Lachaud JP.** 1997. « *Pauvreté, dimension des ménages et genre au Burkina Faso* », Université Montesquieu-Bordeaux IV – France
- Lanjouw P, Ravallion M.** 1995. *Poverty and household size*, The economic journal, n° 105, November
- Makdissi P, Groleau Y.** 2002. Que pouvons-nous apprendre des profils de pauvreté canadiens?, *L'Actualité économique*, vol. 78, no 2, juin, p. 257-286.
- Minvielle JP.** 2003. La pauvreté en Afrique est-elle plus rurale qu'urbaine : discussion à partir du cas du Sénégal, Cahier du C3ED, n 03-03, 26 p., février
- Ouellet E, Leblond S.** 2005. Guide d'économétrie appliquée pour STATA pour ECN 3950 et FAS 3900, Université de Montréal, Août
- Ravallion M.** 1996. Comparaisons de la pauvreté. Concepts et méthodes. LSMS Working Paper n° 122, Banque Mondiale.
- Ravallion M.** 1994. Poverty Comparisons, Harwood academic publishers, 143 pages
- Reardon T, Taylor J.** 1996. Agroclimatic shock, income inequality, and poverty evidence from Burkina Faso, World Development, vol. 24, n°2, p. 175-99.
- République du Sénégal, Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).** 1995. Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP). Document d'Orientation. Avril
- République du Sénégal. Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).** 1995. Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM₁)
- République du Sénégal. Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).** 2002. Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM₂)
- République du Sénégal. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.** Plan National d'Action de la Femme 1997-2001
- The world Bank group.** 1999. *Inégalité des sexes, croissance et réduction de la pauvreté*, in A world free of poverty region Afrique, n° 129, décembre
- UNFPA.** 2002. *Les femmes et l'inégalité entre les sexes*, in l'état de la population mondiale : population, pauvreté et potentialité, Cambridge University: MIT, Harvard.

7. Annexe

Annexe 1: Composition du panier alimentaire et Lignes de pauvreté

Composition du panier alimentaire basé sur l'enquête ESAM2, 2001/02

Biens alimentaires	Code du produit	Quantité (en 100g)	Kilo calories	Coefficient de conversion Orana
Riz entier	12	0.2320	85.83	370
Brisure de riz	13	2.2879	846.51	370
Mil	32	0.7045	247.29	351
Pain de blé	71	0.6283	163.99	261
Mouton sur pied	112	0.1216	13.7	114
Viande de bœuf	131	0.1511	35.82	237
Poisson frais	211	0.8840	104.31	118
Poissons fumés	212	0.1005	37.59	374
Poissons séchés	213	0.0528	14.09	267
Lait caillé en vrac	313	0.0660	4.56	69
Lait en poudre en vrac	318	0.0384	19.30	502
Huile de palme	421	0.3739	336.14	899
Autres huiles végétales	429	0.1640	147.47	899
Pâte d'arachide	432	0.0524	31.04	592
Arachide décortiquée	612	0.1040	60.83	585
Choux	623	0.0933	2.98	32
Petites tomates	625	0.0767	1.76	23
Concentré de tomate	626	0.0722	1.59	22
Oignons	629	0.3435	10.65	31
Niébé sec	645	0.0457	15.64	342
Manioc frais	713	0.1248	18.60	149
Bouillon	832	0.0295	7.45	252
Sucre en morceaux	912	0.0930	35.82	385
Sucre granulé	913	0.4025	154.95	385

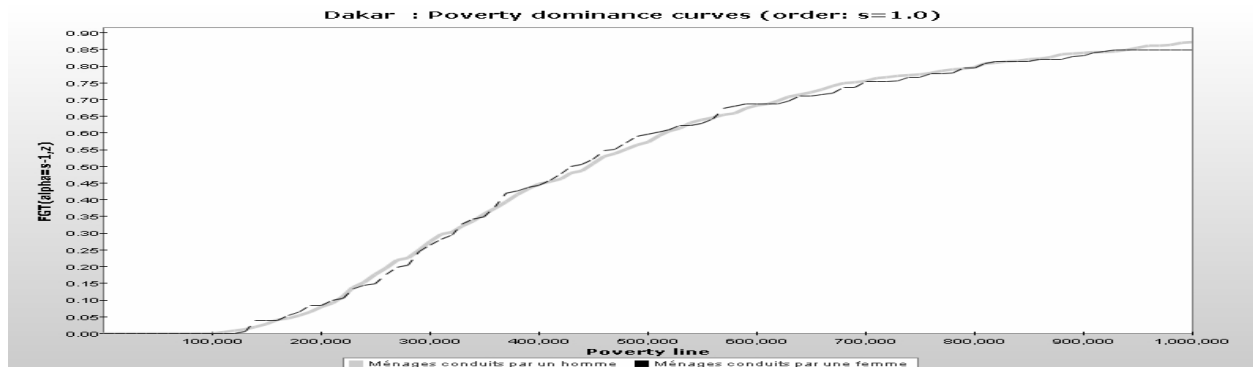
Café en grains	1011	0.0216	0.09	4
Thé vert	1015	0.0240	1.85	77
Total			2400	

Lignes de pauvreté, ESAM_I, 1994/95 et ESAM_{II}, 2001/02 (en F.CFA/jour)

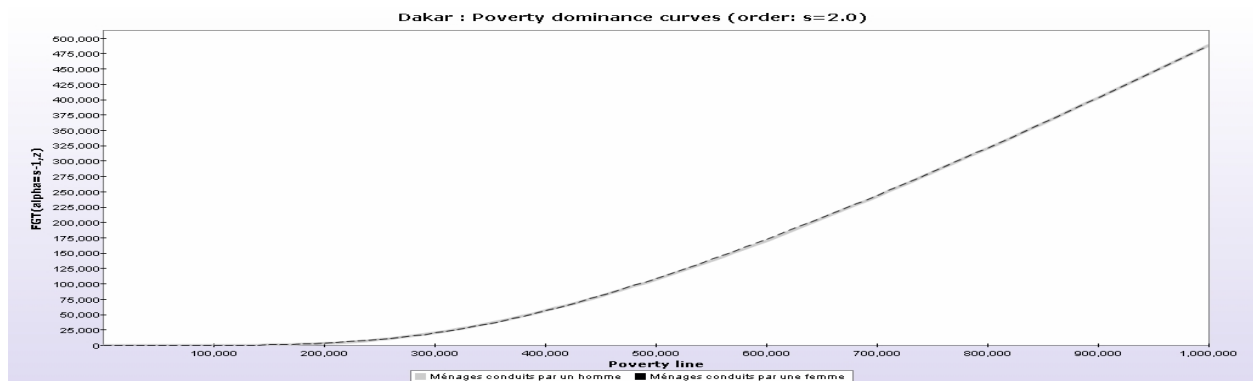
Bases de données	Approches	Seuils de pauvreté/an/équivalent adulte (F.CFA)		
		Dakar	Autres centres urbains	Rural
ESAM _I	Énergie calorifique	287 255	156 585	102 565
ESAM _I	Coût des besoins de base	271 268	241 812,5	140 415,5
ESAM _{II}	Coût des besoins de base	320 835	260 172	181 733,5

Source : BM et DPS, 2005, La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001/02, Rapport préliminaire.

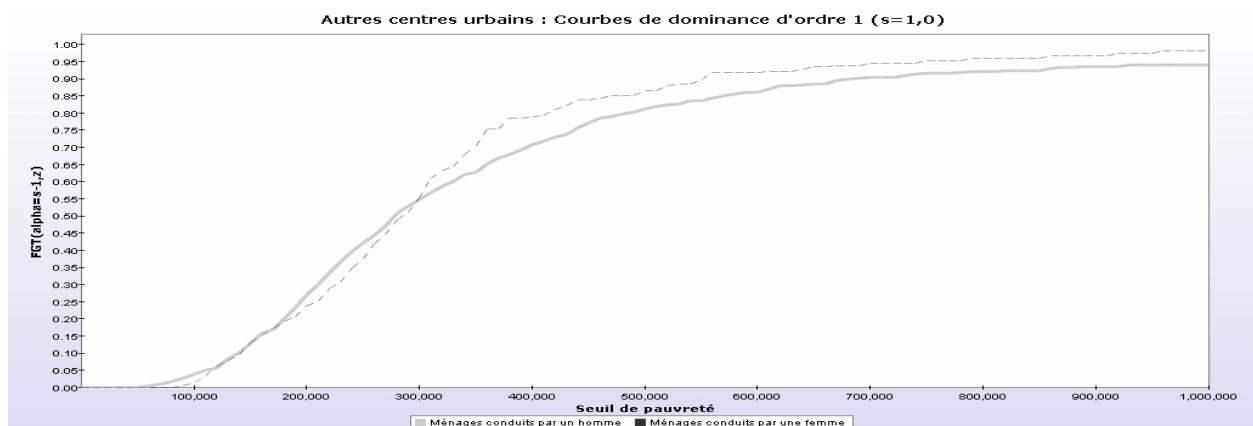
Annexe 2 : Coubes de dominance selon le sexe du chef de ménage



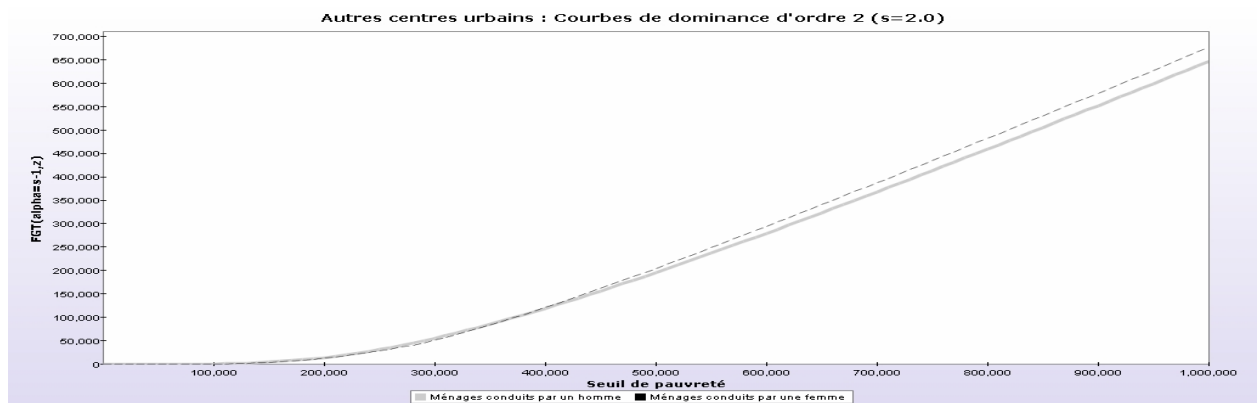
Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)



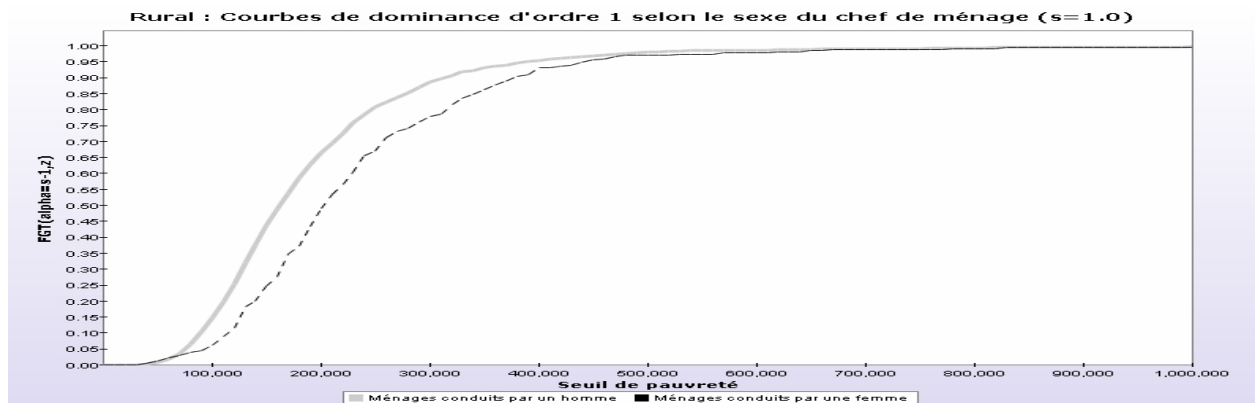
Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)



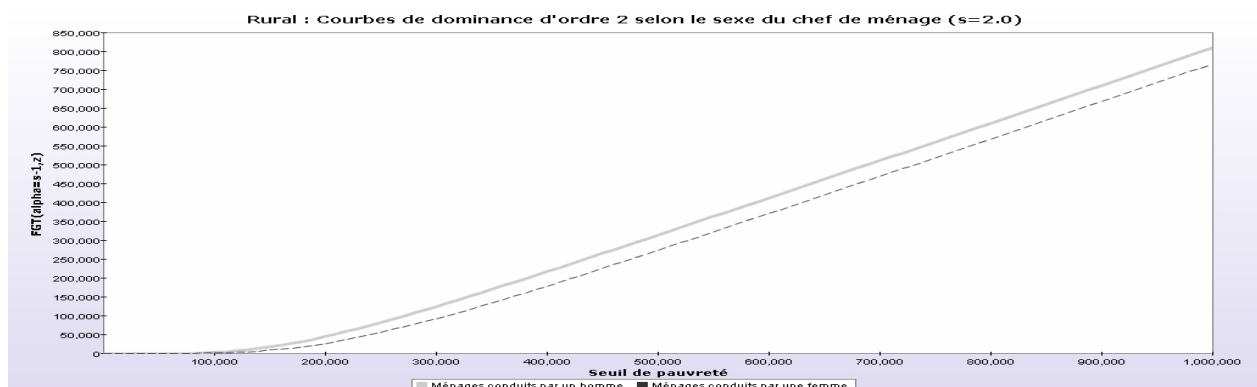
Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)



Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

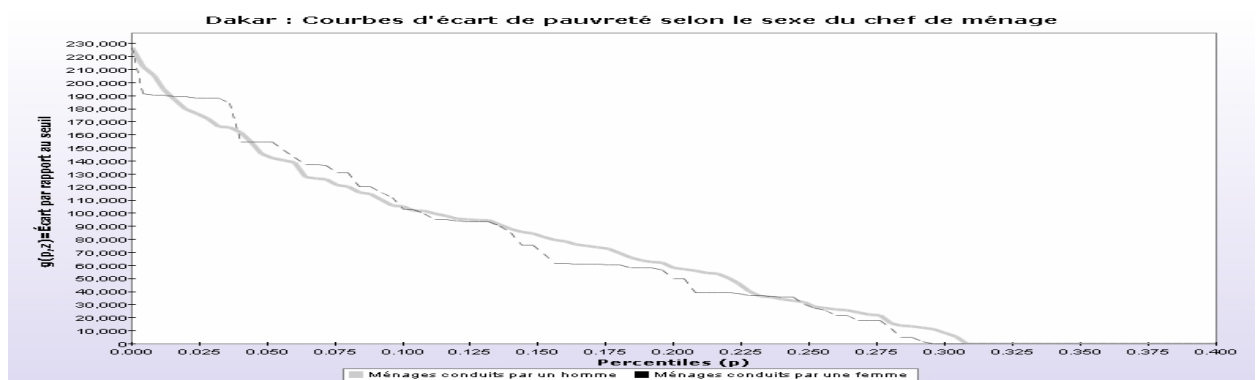


Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

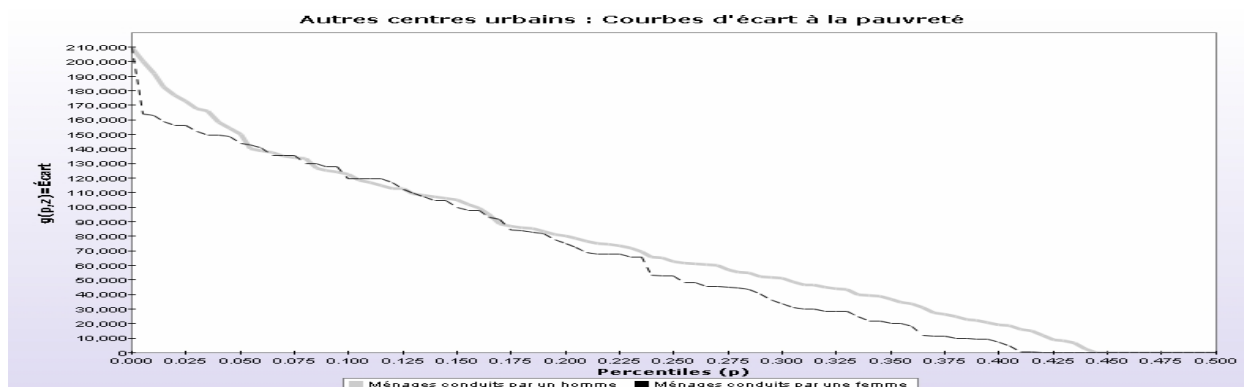


Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Annexe 3 : Courbes d'écart de pauvreté



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)



Source : Calculs effectués par les auteurs à partir de ESAM_{II} (2001/02)

Annexe 4 : Coefficient de corrélation de Spearman (ESAM_I)

	région	Peu ple ment	WC	Eclai rage	Com bus tible	eau	TV	radio	frigo	Cuisi nière	auto	moto	vélo	age	Matri monial	Ins truc tion	alpha	Acti vité	Situa tion prof	Sec teur	taille
région	1																				
Indice de peuplement du logement	0,027	1																			
Type d'aisance	0,265	0,098	1																		
mode éclairage	0,137	0,099	0,481	1																	
type de combustible pour la cuisine	-0,049	-0,009	-0,018	-0,018	1																
source en eau potable	0,261	0,085	0,498	0,475	-0,053	1															
televiseur	-0,188	-0,123	-0,449	-0,557	0,023	-0,453	1														
radio et radio/cassette	-0,067	-0,129	-0,254	-0,241	-0,024	-0,249	0,244	1													
refrig./congel.	-0,036	-0,046	-0,108	-0,120	-0,006	-0,094	0,180	0,050	1												
Cuisiniere	-0,101	-0,110	-0,240	-0,197	-0,011	-0,182	0,265	0,069	0,157	1											
automobile	-0,031	-0,072	-0,126	-0,088	-0,006	-0,071	0,143	0,045	0,093	0,168	1										
cyclomoteur	0,003	0,020	-0,039	-0,084	-0,004	-0,008	0,090	0,017	-0,010	-0,017	-0,009	1									
bicyclette	-0,078	-0,048	-0,013	-0,010	-0,009	0,062	0,023	0,043	-0,021	0,046	0,053	0,082	1								
age du chef de ménage	-0,061	-0,092	-0,053	-0,106	0,019	-0,078	0,059	0,024	0,071	0,070	-0,023	-0,010	-0,023	1							
etat matrimonial du CM	-0,096	-0,011	-0,015	-0,004	0,014	-0,025	-0,039	-0,035	0,031	0,012	-0,043	-0,022	-0,022	0,457	1						
niveau d'instruction du CM	-0,150	-0,119	-0,316	-0,253	0,018	-0,273	0,267	0,109	0,020	0,344	0,127	-0,012	0,072	-0,219	-0,122	1					
niveau d'alphabétisation du CM	0,144	0,096	0,278	0,256	-0,042	0,267	-0,255	-0,052	-0,064	-0,188	-0,073	0,039	0,022	0,228	0,102	-0,724	1				
activité habituelle du CM	-0,049	-0,040	-0,115	-0,142	-0,040	-0,200	0,143	0,085	0,068	0,032	-0,017	-0,027	-0,073	0,178	0,129	-0,027	0,023	1			
situation ds la profession du CM	-0,051	-0,035	-0,137	-0,172	-0,047	-0,225	0,170	0,092	0,043	0,049	-0,002	-0,031	-0,073	0,085	0,099	0,039	-0,061	0,927	1		
secteur d'activité du CM	-0,010	0,007	-0,004	-0,074	-0,034	-0,127	0,056	0,035	0,047	-0,134	-0,052	-0,055	-0,106	0,108	0,113	-0,169	0,081	0,868	0,881	1	
taille du ménage	0,058	0,260	-0,073	-0,118	0,002	-0,049	0,173	0,156	0,062	-0,083	0,023	0,062	0,041	0,026	0,021	-0,096	0,073	0,095	0,065	0,088	1

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95)

Annexe 5 : Coefficient de corrélation (ESAM_{II})

	Région	État matri.	Alphabet	Act.habit.	Combustible	eau	auto	frigo	Cuisinière	Radio	vélo	Moto	peuple	Taille
Région	1													
État matrimonial	-0,085	1												
Alphabétisation	0,226	0,101	1											
Activité habituelle	-0,094	0,171	0,053	1										
Combustible de cuisine	0,441	-0,009	0,268	-0,073	1									
Source d'approvisionnement en eau	0,422	-0,076	0,255	-0,132	0,463	1								
Voiture	-0,156	-0,026	-0,186	0,004	-0,195	-0,181	1							
Réfrigérateur/congélateur	-0,334	0,040	-0,312	0,099	-0,408	-0,372	0,345	1						
Cuisinière moderne	-0,135	-0,015	-0,184	0,015	-0,202	-0,166	0,343	0,330	1					
Radio/radiocassette	-0,070	-0,030	-0,126	0,022	-0,145	-0,139	0,108	0,183	0,090	1				
Bicyclette	0,102	-0,044	-0,021	-0,034	0,058	0,096	0,099	0,025	0,076	0,040	1			
Motocyclette	0,001	-0,024	-0,088	-0,019	-0,034	-0,031	0,122	0,098	0,081	0,067	0,165	1		
Indice de peuplement	0,014	-0,117	0,044	-0,055	-0,011	0,030	-0,078	-0,101	-0,103	-0,027	-0,027	-0,019	1	
Taille du ménage	0,120	-0,019	0,050	0,073	0,047	0,053	0,062	0,022	-0,054	0,172	0,081	0,079	0,328	1

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (2001/02)

Annexe 6 : Qualités d'ajustement des modèles

Model Summary Dakar

ESAM _I ³⁴				ESAM _{II} ³⁵			
R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error
0,789	0,623	0,581	2,407	0,678	0,459	0,423	2,467

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

ANOVA Dakar

ESAM _I						ESAM _{II}					
	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.		Sum of Squares	df	Mean Square	Stat F	Sig.
Regression	2331,788	27	86,363	14,907	0,000	Regression	1826,204	24	76,092	12,502	0,000
Residual	1413,566	244	5,793			Residual	2148,502	353	6,086		
Total	3745,354	271				Total	3974,706	377			

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

³⁴ This variable is constant or has missing correlations: Etude/Formation. It is deleted from the analysis. Excluded Variables : Marié polygame, Personne au foyer, Alphabétisé, Normalement peuplé, Robinet intérieur.

³⁵ Excluded Variables : Veuve, Occupé, Alphabétisé, Surpeuplé, Bois de chauffe et Charbon de bois, Robinet intérieur. The following variables are constants or have missing correlations: Électricité, Source/Cours d'eau/autres. They are deleted from the analysis.

Model Summary autres centres urbains

ESAM _I ³⁶				ESAM _{II} ³⁷			
R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error
0,813	0,662	0,611	2,196	0,744	0,554	0,512	2,120

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

ANOVA autres centres urbains

ESAM _I						ESAM _{II}					
	Sum of Squares	df	Mean Square	Stat F	Sig.		Sum of Squares	df	Mean Square	Stat F	Sig.
Regression	2148,640	34	63,195	13,106	0,000	Regression	1918,559	32	59,955	13,336	0,000
Residual	1099,348	228	4,822			Residual	1546,509	344	4,496		
Total	3247,988	262				Total	3465,068	376			

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

Model Summary rural

ESAM _I ³⁸				ESAM _{II} ³⁹			
R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error	R	R Square	Adjusted R Square	Std. Error
0,653	0,426	0,309	3,890	0,601	0,361	0,292	2,543

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001/02)

ANOVA rural

ESAM _I						ESAM _{II}					
	Sum of Squares	df	Mean Square	Stat F	Sig.		Sum of Squares	df	Mean Square	Stat F	Sig.
Regression	1705,528	31	55,017	3,637	0,000	Regression	1188,949	35	33,970	5,252	1,18E-16
Residual	2299,604	152	15,129			Residual	2102,126	325	6,468		
Total	4005,132	183				Total	3291,075	360			

Source : Calculs effectuées par les auteurs à partir de ESAM_I (1994/95) et ESAM_{II} (2001)

³⁶ Excluded Variables : Marié polygame, Occupé, Alphabétisé, Surpeuplé, Bois de chauffe/Charbon de bois, Robinet intérieur, Thiès. This following variable is constant or has missing correlation: Autres état matrimonial. It will be deleted from the analysis.

³⁷ Excluded Variables : Veuve, Alphabétisé, Normalement peuplé, Bois de chauffe/Charbon de bois, Robinet intérieur, Thiès.

The following variables are constants or have missing correlations: Autre état matrimonial, Source/Cours d'eau/autres. They are deleted from the analysis.

³⁸ Excluded Variables : Marié monogame, Occupé, Alphabétisé, Cormalement peuplé, Bois de chauffe/Charbon de bois, Saint-Louis. The following variables are constants or have missing correlations: Cyclomoteur, Réfrigérateur./Congelateur, Autre état matrimonial, Chômeur, Étude/Formation. They are deleted from the analysis.

³⁹ Excluded Variables : Marié monogame, Occupé, Alphabétisé, Sous peuplé, Bois de chauffe/Charbon de bois, Puits/Forages, Saint-Louis. This variable is constant or has missing correlations: Électricité. It's deleted from the analysis.